

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
ECOLE NORMALE SUPERIEURE
DEPARTEMENT DE SCIENCES DE
L'EDUCATION



REPUBLIC OF CAMEROUN

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I
HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE
DEPARTMENT OF EDUCATION SCIENCES

**TYPE DE CONCERTATION DE L'ELEVE AVEC LES
ACTEURS DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET
ADAPTATION A LA SERIE
FREQUENTEE: ETUDE MENEES DANS LA VILLE DE
YAOUNDE**

Mémoire rédigé et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de
Conseiller d'Orientation (DIPCO)

Par :

**TIEUMENI
MOMANI Fanny Eulalie
licencié de Droit**

Sous la direction
Joseph BOMDA, Ph D



Année Académique
2015-2016



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire de Yaoundé I. Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : biblio.centrale.uyi@gmail.com

WARNING

This document is the fruit of an intense hard work defended and accepted before a jury and made available to the entire University of Yaounde I community. All intellectual property rights are reserved to the author. This implies proper citation and referencing when using this document.

On the other hand, any unlawful act, plagiarism, unauthorized duplication will lead to Penal pursuits.

Contact: biblio.centrale.uyi@gmail.com

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	i
DEDICACE.....	iv
REMERCIEMENTS	v
LISTE DES ABRÉVIATIONS	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES ACRONYMES	viii
LISTE DES ANNEXES.....	ix
RÉSUMÉ.....	x
ABSTRACT.....	xi
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE	5
1.1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE.....	6
1.2 POSITION ET FORMULATION DU PROBLÈME.....	8
1.2.1 Position du problème	9
1.2.2 Formulation du problème	10
1.3 QUESTION DE RECHERCHE.....	16
1.4 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	16
1.5 INTÉRÊT DE L'ÉTUDE	17
1.5.1. L'intérêt professionnel	17
1.5.2. L'intérêt social.....	17
1.5.3. L'intérêt pédagogique ou scientifique.....	17
1.5.4. L'intérêt politique.....	18
1.6 DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE.....	18
1.6.1. Sur le plan scientifique	18
1.6.2. Sur le plan géographique.....	18
1.6.3. Sur le plan thématique.....	18
1.6.4. Sur le plan temporel	18
CHAPITRE II : INSERTION THÉORIQUE DE L'ÉTUDE	19
2.1 DÉFINITION DES CONCEPTS	20
2.1.1. Concertation	20
2.1.2 Acteurs de l'orientation	20

2.1.3 Orientation scolaire.....	21
2.1.4 Adaptation	21
2.1.5 Série.....	23
2.2 REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	23
2.2.1 Travaux antérieurs sur l'implication des parents dans le processus d'orientation des élèves	23
2.2.2 Travaux antérieurs sur l'implication des enseignants dans le processus d'orientation des élèves.....	25
2.2.3 Travaux antérieurs sur les relations entre agents scolaire dans le processus d'orientation des élèves	26
2.2.4 Travaux antérieurs sur l'influence des pairs dans le processus d'orientation des élèves	28
2.3 THÉORIES EXPLICATIVES	29
2.3.1 La théorie sociocognitive de carrière (TSC).....	29
2.3.2 La théorie de l'attachement	30
2.3.3 La théorie de l'activation du développement vocationnel et professionnel (ADVP). 31	
2.3.4 Historique conceptuel de l'adaptation : De la théorie de l'évolution à un usage transdisciplinaire	32
2.4 FORMULATION DES HYPOTHÈSES.....	34
2.5 DÉFINITION DES VARIABLES DE L'HYPOTHESE GENERALE.....	35
CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE	38
3.1 TYPE DE RECHERCHE.....	39
3.2 SITES DE L'ÉTUDE	39
3.3 POPULATION.....	39
3.4 ÉCHANTILLON ET MÉTHODE D'ÉCHANTILLONNAGE.....	40
3.5 DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNÉES	41
3.6 VALIDATION DE L'INSTRUMENT	43
3.7 PROCÉDURE DE COLLECTE DES DONNÉES	43
3.8 MÉTHODE D'ANALYSE DES DONNÉES	44
CHAPITRE IV : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS	46
4.1 PRÉSENTATION DESCRIPTIVE DES RÉSULTATS	47
4.2 VERIFICATION DES HYPOTHESES	55
CHAPITRE V : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS ET IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES	60

5.1 INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.....	61
5.2 IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES.....	62
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	63
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	63
ANNEXES.....	63

A Emmanuel, mon Papa.

REMERCIEMENTS

Nous ne saurons finaliser ce travail sans toutefois remercier les personnes qui nous ont aidés de quelque manière que ce soit à sa réalisation. Il s'agit :

- du SEIGNEUR qui, dans toute sa magnificence, a rendu toute chose possible ;
- du Chef de Département, Pr Pierre Fonkoua qui a accepté de superviser ce travail ;
- du Directeur de mémoire, Dr Joseph Bomda qui s'est montré très disponible, professionnel, soucieux du travail bien fait et qui n'a jamais manqué de nous encourager ;
- du corps enseignant de la filière CO de l'ENS pour leur acharnement dans notre formation et qui nous interpellait à chaque fois sur l'urgence qu'il y avait de faire des recherches et de bosser dur ;
- des camarades de promotion pour leur soutien moral et encouragements ;
- des surveillants généraux des classes terminales des collèges privés Frantz Fanon et Vogt, les nommés Tobie Binam et Ngandeu qui nous ont assisté lors de la passation des questionnaires dans leurs établissements;
- du statisticien M. Albert Womga pour son travail et la traduction du résumé en anglais ;
- des membres de ma famille, à l'instar de mon fiancé Steve Patrick Chakouté Tchakouté pour son soutien psychologique, matériel, et financier ; de maman Tchakouté Georgette Clémence, mes belles-sœurs et beaux-frères pour leur soutien moral et leur implication réelle Sans oublier mon adorable fille, Anne Christal Chakouté qui est restée sage durant toute la période de ce travail.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ADVP : Activation du Développement Vocationnel et Professionnel

ANF : Afrique Noire Francophone

BM : Banque Mondiale

BV8 : Test de compréhension verbale

BV11 : Test psychotechnique de vocabulaire

CFA : Centre de formation d'Apprentis

CNU : Convention des Nations Unies

CPE : Conseiller Principal d'Education

CSE : Conseil Supérieur d'Education

CT : Test de compréhension des textes

CV : Curriculum Vitae

D48 : Test psychotechnique des Dominos

EMT : Examen de la Méthode de Travail

FMI : Fonds Monétaire International

KRX : Test psychotechnique Logique

MECA : Test psychotechnique Mécanique

MRX 23 : Test d'intelligence générale

PDMF : Parcours de Découverte des Métiers et Formations

PRC : Test psychotechnique Proverbes Camerounais

RNB : Test de raisonnement numérique

S61 : Test de raisonnement spatial

SGEN-CFDT : Syndicat général de l'Education nationale- Conférence française
démocratique du travail

SNES : Syndicat national des enseignants du second degré

SPSS: Statistics Package for Social Science

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: tableau de classification des types de concertation	41
Tableau 2 : Tableau des points de concertation de l'élève avec les parents	42
Tableau 3 : Tableau des points de concertation de l'élève avec le CO	42
Tableau 4: Tableau des points de concertation de l'élève avec les enseignants	42
Tableau 5: Tableau des points de concertation de l'élève avec les pairs	42
Tableau 6 : Tableau récapitulatif de la variable dépendante	48
Tableau 7 : Tableau illustratif de la mise en œuvre de la variable dépendante.....	49
Tableau 8: Tableau croisé de la concertation de l'élève avec les autres acteurs et son niveau d'adaptation à la série fréquentée	50
Tableau 9: Tableau du test du khi-deux	50
Tableau 10: Tableau croisé de la concertation de l'élève avec le conseil de classe et son niveau d'adaptation à la série fréquentée	51
Tableau 11: Tableau du test du khi-deux	51
Tableau 12: Tableau croisé de la concertation de l'élève avec les pairs et son niveau d'adaptation à la série fréquentée	51
Tableau 14: Tableau croisé de la concertation de l'élève avec les enseignants et son niveau d'adaptation à la série fréquentée	52
Tableau 16 : Tableau croisé de la concertation de l'élève avec les CO et son niveau d'adaptation à la série fréquentée	53
Tableau 17: Tableau du test du Khi-deux	53
Tableau 18: Tableau croisé de la concertation de l'élève avec les parents et son niveau d'adaptation à la série fréquentée	54
Tableau 19: Tableau du test du Khi-deux	54
Tableau 20: Tableau de la statistique descriptive des âges des répondants	55
Tableau 21: Tableau du codage de variables dépendantes	55
Tableau 22: Tableau de codages des variables nominales	56
Tableau 23: Tableau récapitulatif du modèle	57

LISTE DES ACRONYMES

CO : Conseiller d'Orientation

COP : Conseiller d'Orientation Psychologue

DRES : Délégation Régionale de l'Enseignement Secondaire

ENS : Ecole Normale Supérieure

MINESEC : Ministère de l'Enseignement Secondaire

ONISEP : Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions

SES : Science économique et sociale

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Attestation de recherche

Annexe 2 : Document carte scolaire 2014-2015

Annexe 3 : Fiche de la répartition des conseillers d'orientation de la Région du Centre 2015-2016

Annexe 4 : Outil de collecte des données (questionnaire)

Annexe 5: Procès-verbal de conseil de classe de fin de deuxième trimestre

RÉSUMÉ

Concertation de l'élève avec les acteurs de l'orientation scolaire et niveau d'adaptation à la série fréquentée. Le thème de recherche ainsi intitulé nous place au cœur du débat relatif à l'évaluation du parcours scolaire de l'élève selon le type de concertation. Il s'agit en effet, de questionner l'adaptation de ce dernier à la série fréquentée selon l'acteur avec lequel il s'est concerté pour son orientation.

Nous sommes parti du constat selon lequel sur 100 élèves interrogés au lycée de Minkan, 14 seulement étaient orientés par le conseiller d'orientation, 30 l'étaient par injonction parentale, 23 par suivisme des pairs, 19 ont fait un choix personnel, 2 par les enseignants et 12 sur décision du conseil de classe .Ce constat a donc fait ressortir la prégnance des autres acteurs de l'orientation dans l'orientation des élèves. Et nous nous sommes demandé si l'adaptation de l'élève à sa série était fonction du type d'intervenant avec qui il a échangé quant à son orientation.

Autrement dit, il s'est agi pour nous de mesurer l'incidence du type de concertation sur le niveau d'adaptation de l'élève. Nous avons convoqué les théories socio cognitive, de l'attachement et de l'activation du développement vocationnel et professionnel pour approcher la compréhension du problème. Au moyen d'un échantillonnage, notre population, constituée uniquement des élèves de classe terminale de l'enseignement secondaire général, s'est évaluée à 279 étant parti sur une base de 300. Après traitement, il ne restait que 279 questionnaires exploitables. Nous nous sommes proposé d'étudier leur parcours scolaire à l'issue de la classe de 3è. Etant parti sur 6 hypothèses, l'exploitation des données au moyen de la régression logistique linéaire dichotomique, montre que les parents ont plus de poids dans l'orientation des élèves à côté des conseillers d'orientation et des enseignants. Ce qui a donc clairement permit de valider les trois premières hypothèses résumées comme suit : la concertation de l'élève avec les parents, les conseillers d'orientation et les enseignants déterminent significativement le niveau d'adaptation de l'élève à la série fréquentée. Face à cela, nous suggérons aux pouvoirs publics d'intensifier les campagnes de vulgarisation du métier de conseiller d'orientation qui sait mieux déterminer les capacités de l'élève.

ABSTRACT

“Discussion of student with the actors educational guidance and level adaptation to the department of study”. The research topic thus formulated puts us at the center of the debate on the evaluation of the schooling of the student as far as guidance is concern. It is indeed to question the adaptation of the student to the series frequented according to the actor with whom he consulted for his orientation. We started from the finding that out of 100 students surveyed in Government High School Minkan, only 14 were directed by the Guidance counselor, 13 were by parental order, 23 followership by peers, 19 have made a personal choice, 2 by teachers and 12 decision of the class Council. This has therefore stressed the significance of the other actors in the orientation of students, including parents. And we asked if the series chosen correspond with the students based on the orientation they received and if they are acheally adapted to it.

In others words, we have to measure the impact of such consultations on the level of adaptation of the student. We call up the social cognitive theories of attachment and activation of vocational and professional development for approaching of the comprehension of the problem. Using an average sampling, our target population, consisting only of students of final year of General Secondary Education, was valued at 279, having gone on a base 300. After treatment, there were only 279 usable questionnaires. We proposed to study their education after from 4. Operating data through the dichotomous linear logistic regression, it is clear that parents have more weight in guiding student’s compare to school guidance counselors and teachers. What has clearly validated the first three hypothesis resumed as follow: consultation of the student with parents, guidance counselors and teachers significantly determines his level of adaptation to the studied department.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Dans les années 80, l'arrivée massive d'élèves issus de toutes origines sociales et ethniques pose la question de l'échec scolaire et donc, de l'orientation. Cet échec scolaire au Cameroun s'est manifesté par un taux de déperdition scolaire s'élevant à 38 % en 2015 pour une population scolaire estimée à 393.900 élèves issus seulement de l'enseignement secondaire général et technique de la région du Centre (source DRES, 2015). Comparativement en France, « Chaque année, ce sont plus de 150.000 élèves sur une classe d'âge de 750.000 à 800.000 qui quittent le système éducatif sans diplômes » (Roger Célestin, 2012, www.atlantico.fr). Ces chiffres témoignent de l'urgence qu'il y a de pratiquer une orientation scolaire soutenue par les pouvoirs publics. C'est dans ce sens que le Cameroun s'est doté d'un arsenal de textes juridiques assez puissant en la matière pour contenir la masse d'élèves scolarisés. Mais, à y voir de près, l'on s'est retrouvé face à un réel paradoxe : l'abondance des écrits contraste avec les ressources affectées (Okéné, 2009). Avant tout débat au fond, qu'est-ce donc l'orientation ?

La loi d'orientation Jospin de 1989 en France définit l'orientation comme étant : « le résultat d'un processus continu d'élaboration et de réalisation du projet personnel de formation et d'insertion sociale et professionnelle que l'élève du collège, puis du lycée, mène en fonction de ses aspirations et de ses capacités ». On comprend bien là, à travers ces propos l'importance du rôle de l'élève qui devient l'acteur central, le constructeur de son projet. Il devient dès lors responsable de son futur, puisqu'il va « donner une direction déterminée à sa vie ».

Mais, bien avant l'instauration des conseillers d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle au Cameroun, l'orientation n'existait pas en des termes clairs et était l'apanage des parents à plus de 50%. Les enfants devaient alors réaliser les desseins de leurs parents tout ceci compte non tenu des desideratas de leurs enfants, de leurs capacités, compétences et même leurs personnalité. Le pourcentage restant était géré par les enseignants et quelque peu par les apprenants eux-mêmes. C'est donc à ce moment qu'émerge la notion d'éducation à l'orientation. L'élève doit être conseillé afin de formuler des choix de façon autonome en toute connaissance de causes, et aussi, la communauté éducative doit se familiariser avec le concept d'orientation. Et depuis la Loi d'Orientation de l'Education de 1998, l'orientation a véritablement pris corps. En effet, l'article 29 de ladite Loi dispose : « Les activités d'orientation et de psychologie scolaire s'effectuent au cours de la scolarité de l'enfant à tous les niveaux d'enseignement ».

Et, selon un arrêté ministériel signé en août 2007 par Bapès Bapès, ministre des enseignements secondaires à l'époque, les lycées et collèges vont désormais être dotés d'un

service chargé de l'orientation avec à sa tête un conseiller d'orientation. En effet, pour la première fois, ces membres du corps oubliés de l'enseignement se voient mis en exergue. Il s'agit dans les faits, de revaloriser l'orientation scolaire au sein des établissements. De l'avis de Medjo (2007), sous-directeur de l'orientation scolaire au MINESEC, ces nominations visent à redonner vie à cette branche du système éducatif camerounais qui était à l'agonie. L'orientation scolaire est indispensable dans un système éducatif. Jusqu'ici, ces professionnels de l'orientation scolaire étaient réduits à quelques heures d'entretien avec les élèves au moment de changer de cycles, notamment dans les classes de 3^e et de T^{le} et parfois en 2^{nde}. « Les chefs d'établissements nous accordaient à peine une heure ou deux par classe pour l'année. Le reste de temps on était enfermé dans les bureaux et les élèves ne savaient pas toujours en quoi on leur était utile. Je crois que maintenant, notre action sera plus visible » Wondja (2007), conseiller d'orientation. (Source, Cameroon-tribune du 27 août 2007, p.7)

Les conseillers d'orientation ainsi nommés seront à la tête des services d'orientation dans les différents lycées et collèges du territoire national, mais aussi dans les délégations provinciales des enseignements secondaires où ils auront la charge de la carte scolaire. L'article 42 (1,2) du décret n°2001/041 du 19 février 2001 portant organisation des établissements scolaires publics et fixant les attributions des responsables de l'administration scolaire dispose à cet effet : « Placé sous l'autorité d'un conseiller d'orientation scolaire, le service d'orientation scolaire et professionnel est chargé du conseil, de l'information, de l'orientation des élèves en fonction de leurs aptitudes, de leurs intérêts et besoins ; il organise des tests psychotechniques et rassemble toutes les informations nécessaires au conseil de classe ». Malheureusement, huit ans après la signature de cet arrêté, force est de constater que la profession de conseiller d'orientation est restée sans grand changement. Elle stagne du fait des barrières que lui opposent les parents, les administrations scolaires, le personnel enseignant et même les élèves. Nantchouang, (2009, p.7) précise que : « L'activité d'orientation n'est pas l'apanage de tous. Elle relève du domaine exclusif des conseillers d'orientation qui sont formés pour ça. Par conséquent, la prostitution que subit l'orientation scolaire au Cameroun est responsable des phénomènes de déperdition scolaire et de redoublement ». Ici, l'auteur veut dénoncer la mauvaise gestion de l'orientation par le fait que plusieurs personnes se l'accaparent sans véritablement connaître ses principes de fonctionnement et se méprennent sur ce qu'elle est. Ce qui cause donc tous les travers que connaît la scolarité des élèves.

Tous les acteurs de la communauté éducative sont sollicités pour se mettre au service de la construction du projet personnel de l'élève. Il faut préparer les jeunes à s'insérer dans le

monde social et économique. L'élève devient acteur de son orientation, il fait des choix. « Les élèves et les étudiants élaborent leur projet d'orientation scolaire et professionnelle en fonction de leurs aspirations et de leurs capacités avec l'aide des parents, des enseignants, des personnels d'orientation et des professionnels compétents ».

Loin de nous le débat assez répandu qui consiste à maintenir les liens de tensions entre le conseiller d'orientation et les autres acteurs de l'orientation à l'instar des parents où il s'agissait alors de s'attribuer le titre exclusif de personne habilitée à orienter l'élève. Il est question pour notre recherche de braquer le feu des projecteurs sur le niveau d'adaptation de l'élève à la série fréquentée une fois qu'il se soit concerté avec l'un de ces acteurs que nous avons énumérés plus tôt. Même si certains élèves portent un regard relativement critique sur la manière dont s'est déroulée leur dernière orientation, 76 d'entre eux sont satisfaits de l'aide apportée par leurs parents, 45 élèves le sont à l'issue d'une concertation avec les CO, 31 par les enseignants, 13 par les pairs, 13 par le conseil de classe et 50 sont satisfaits de leur propre choix. De ces six modèles de concertation, lequel sert le mieux les intérêts de l'élève ? Autrement dit, l'élève s'adapte-t-il plus facilement au choix de série décidé avec les parents ? Les CO ? Les enseignants ? Les pairs ? Le conseil de classe ? Ou alors de par son choix personnel ?

Notre étude qui comporte 3 grandes parties constituera dans son ensemble, les réponses aux précédents questionnements. Nous aborderons dans la première partie, la problématique de l'étude et l'insertion théorique du sujet. La deuxième partie est consacrée à l'étude méthodologique et la troisième partie présentera les résultats de la recherche et les discussions possibles.

CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE

Le présent chapitre a pour objectif de poser le problème de l'étude. À cet effet, il sera présenté le contexte et la justification de l'étude, la formulation du problème, la question de recherche, les objectifs, l'intérêt et la délimitation de l'étude.

1.1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE

« Au Cameroun, la pratique de l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle dans les milieux éducatifs, de formation professionnelle et de travail en faveur des jeunes et des adultes est fort ancienne. Elle remonte aux années 1945 et bien au-delà. Par contre, l'orientation-conseil ou l'orientation intégrale est plus récente » (Okéné, 2009, p.5).

L'histoire de l'orientation scolaire et professionnelle en Afrique francophone fait état de trois moments (Bomda, 2008a, 2013b; Okéné, 2009; Tsala Tsala, 2007) cités par Sovet (2013) :

- La phase de l'orientation professionnelle (1945-1958). Le colon utilise l'orientation pour identifier et affecter les compétences de manière à rentabiliser l'exploitation coloniale ;
- L'ère de l'orientation scolaire et universitaire (1959-1995). Les États devenus indépendants utilisent l'orientation scolaire pour mener la propagande en faveur des métiers utiles à la mise en place des plans quinquennaux de développement. Au Cameroun, l'élève qui refuse son orientation perd sa bourse ;
- La période de l'orientation intégrale (depuis 1996). La crise économique des années 80 amène les institutions internationales de Brettons Wood, notamment la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI), à obliger les États d'Afrique Subsaharienne à se défaire de leurs nombreuses responsabilités (Copans, 2001; Roubaud, 1994). L'ère des libertés aidant, l'orientation cesse d'être prescriptive et devient davantage éducative. L'expertise de l'UNESCO ouvre sur l'orientation intégrale, c'est-à-dire une orientation qui dépasse désormais les aspects uniquement scolaires, universitaires et professionnels pour se préoccuper de l'individu en tant que personne et membre d'une société et aux prises avec des problèmes personnels et relationnels qu'il doit pouvoir gérer pour vivre en harmonie avec lui-même et avec les autres (Okene, 2013). De nombreux États africains vont adopter cette vision dès 1996 ; mais une évaluation aboutira,

en 2004, à un fiasco (Kassea, 2009; Piper & Kassea, 2004). Néanmoins, la pratique a cours tant bien que mal.

On peut donc remarquer que le cheminement n'est pas forcément différent de ce qui a eu cours à travers le monde entier ; partant d'une vision d'un être humain à orienter dans le sens jugé, indiqué, on en est arrivé à celle d'une personne capable d'autodétermination par voie éducative (Danvers, 1988, 2001; Guichard & Huteau, 2006). Dans un premier temps, la coopération française, parfois en conflit avec l'UNESCO, va participer activement à la formation des premiers conseillers d'orientation et opérateurs psychotechniciens jusque dans les années 80, date à laquelle les premières filières de formation des élèves-conseillers d'orientation vont être ouvertes (Okéné, 2009; Tatangang, 2011). Par la suite, l'UNESCO va avoir un rôle d'accompagnateur dans l'élaboration d'un système d'orientation scolaire et professionnelle en Afrique Noire francophone comme en témoignent les nombreux rapports publiés sur ce thème dans les années 60-70 (Congo : 1963, 1965 ; Rwanda : 1963 ; Mali : 1963, 1965 ; Cameroun : 1968 ; Sénégal : 1969 ; etc.).

La gestion des élèves et des formations à travers l'orientation scolaire et professionnelle est régulièrement affirmée par plusieurs experts (Tchamegnon, 1991 ; Deliry-Antheaume, 1995 ; Chitou, 2011) et par l'UNESCO (1970). De ce fait, des moyens considérables sont investis pour développer un système éducatif comprenant une branche d'orientation scolaire et professionnelle et une planification de l'éducation fiables. Au début des années 1990, plusieurs conférences successives organisées par l'UNESCO et la Banque Mondiale affirment la nécessité de revitaliser les systèmes éducatifs d'Afrique Noire Francophone (ANF) soulignant notamment l'importance de l'orientation scolaire et professionnelle (Shabani, 2007). Au cours de cette même décennie, des lois d'orientation visant à garantir une aide à l'orientation scolaire et professionnelle des élèves sont votées (Congo : 1995 ; Burkina Faso : 1996 ; Cameroun : 1998 ; Niger : 1998).

Reconnue et régie par le Cameroun, l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle fait l'objet d'une législation strictement encadrée par les pouvoirs publics. Les textes nationaux et internationaux que le Cameroun a ratifiés en sont la preuve vivante. Il s'agit pour les premiers du Cahier des Charges du Conseiller d'Orientation ; de la Loi d'Orientation de l'Education de 1998 et près d'une cinquantaine de textes officiels publiés de 1945 à 2005 dans le secteur éducatif de l'orientation. Pour les seconds, nous faisons allusion à la Convention des Nations Unies (CNU) sur les Droits de l'enfant au travers de laquelle le Cameroun faisait de l'orientation un droit.

En tant que droit reconnu à toute personne, l'orientation, prise sur le plan développemental s'entend d'un processus de développement professionnel ou de mobilité en vue de la construction des compétences et qui se pratique tout au long de la vie. C'est aussi un processus qui de par sa complexité s'inscrit dans la durée. L'orientation est donc un rendez-vous du jeune avec lui-même, un rendez-vous qu'il ne doit pas manquer, c'est un rendez-vous avec son devenir. Il nécessite de la part du jeune un véritable cheminement vers une meilleure connaissance de soi, puisque l'élaboration de ce projet devra tenir compte non seulement de ses aspirations mais aussi de ses aptitudes et de ses limites, tout en considérant l'environnement familial et social qui l'entoure.

L'orientation poursuit donc trois missions principales : les missions de formation, de services adaptés et d'information. Parmi les textes officiels mis en application au Cameroun concernant l'orientation, nous comptons au premier rang celui portant création de la section de formation des conseillers d'orientation au sein du Département des Sciences de l'Education de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé (ENS) ouverte depuis 1982. Cette catégorie de fonctionnaires du corps de l'Education Nationale reçoit une formation théorique et pratique de deux ans qui les rend apte à orienter les individus dans les trois dimensions de l'orientation (scolaire, universitaire et professionnelle).

Le contexte socio-éducatif camerounais reconnaît les parents, les conseillers d'orientation, les enseignants et les pairs comme acteurs de l'orientation. A côté de cette catégorie on peut ajouter le conseil de classe et l'individu lui-même. Ils ont chacun leur partition à jouer dans l'orientation des élèves, mais le conseiller d'orientation, sachons-le, est plus outillé. Il a plus de poids que les autres acteurs dans cette matière car sa formation l'y donne droit. Le Grand dictionnaire de la psychologie (Larousse, 1999) le définit d'ailleurs comme un professionnel en matière d'éducation dont les missions concourent à la prévention des difficultés scolaires, à l'élaboration et la mise en place des projets pédagogiques dans les écoles, l'évaluation des besoins individuels et la mise en place des mesures d'aide nécessaires, l'intégration des enfants ayant certaines particularités.

1.2 POSITION ET FORMULATION DU PROBLÈME

Nous partirons du constat pour aboutir sur l'exposé du problème.

1.2.1 Position du problème

L'orientation scolaire, pour ne s'intéresser qu'à elle, constitue le pôle d'attraction de nos intérêts. En effet, la répartition des conseillers d'orientation de la région du Centre de l'année scolaire 2014-2015 nous montre que 449 conseillers sont en poste dans les établissements scolaires, pour 393.900 élèves issus de l'enseignement secondaire général et technique (source, DRES, 2015). Le ratio conseiller d'orientation/élèves est de 1/300 tel que le prescrit l'article 15 de l'Arrêté N°67/B1/14/54/MINESEC/CAB du 19 février 2001 portant définition des missions, des ressources et de la gestion du conseiller d'orientation au sein d'un établissement scolaire. Pour les 449 CO, il faudrait donc au total 134.700 élèves. Inversement, on a besoin de 1313 CO pour 393.900 élèves. Soit un surplus de 259.200 élèves et un manque de 864 CO. Ce qui fait que dans la réalité, un CO se retrouve finalement avec 1015 élèves au lieu de 300 comme initialement prévu, pour un gap de 715 élèves. Cette situation crée une surcharge du travail du conseiller d'orientation. C'est la raison pour laquelle les autres acteurs de l'orientation notamment les parents, les enseignants, les pairs, le conseil de classe et l'élève lui-même sont appelés à contribution pour jouer leur rôle dans le processus d'orientation des élèves.

Une descente sur le terrain durant notre première année de formation en 2015 nous a permis de nous rapprocher d'une certaine réalité. Le constat que nous avons effectué s'inscrit dans un contexte empirique. Nous avons fait passer un questionnaire aux élèves du lycée de Minkan. Il était subdivisé en quatre grandes parties : identification de l'élève, déterminants sociaux, déterminants économiques et orientation scolaire. Ce questionnaire avait pour but de tester si c'est toujours le conseiller d'orientation qui oriente les élèves. Alors, sur 100 élèves ayant rempli notre questionnaire, seulement 16 étaient orientés par le conseiller d'orientation, 30 l'étaient par injonction parentale, 23 par suivisme des pairs, 19 ont fait un choix personnel, et 12 sur décision du conseil de classe tenu par leurs enseignants qui ne se basent que sur les notes obtenues au cours de l'année. Nous avons donc conclu que ce n'est pas toujours le CO qui oriente les élèves et nous avons aussi noté un impact très fort des autres acteurs de l'orientation dans l'orientation des élèves qui se sont partagés 84 élèves au détriment de 16 pour le CO.

Pour entériner ce constat, nous nous sommes entretenus avec les CO du lycée de Yaoundé I^{er} Elig-Essono durant la période du stage pratique en 2016. Il ressort de nos échanges que la plupart des parents contestent leur avis d'orientation. Motif pris de ce que la

série choisie ne cadre pas avec le désir des parents pour leurs enfants. Les CO nous ont expliqué par la suite que les parents en le faisant cherchent ainsi à calquer leurs ambitions manquées sur la vie de leurs enfants. Ils leur transfèrent leurs désirs de jeunesse oubliant de tenir compte des aspirations personnelles de leur progéniture que mettent en évidence les tests qui leur sont passés. Les collègues enseignants ne leur confient pas toujours les cas des élèves indécis sur le choix d'orientation. Les enseignants eux-mêmes s'en chargent. Surtout que ces CO reçoivent souvent des élèves qui regrettent un choix de série car ils suivaient leurs camarades. Nous en venons donc à nous poser un certain nombre de questions : Pourquoi très peu de CO orientent les élèves ? Pourquoi l'orientation des élèves est davantage faite par les autres acteurs de l'orientation ? Qu'est-ce qui peut donc expliquer la prégnance des autres acteurs dans l'orientation des élèves ?

1.2.2 Formulation du problème

Le problème dont il est question ici est celui de l'adaptation de l'élève à la série fréquentée selon que son orientation a été le fruit d'une concertation ou pas avec les différents acteurs de l'orientation.

Au sujet de l'orientation faite par les parents, l'article 26 alinéa 3 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1945 stipule que : « Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants ». Le Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966 ajoute en ses articles 13 alinéa 3 que : « Les Etats parties au présent Pacte s'engagent à respecter la liberté des parents et le cas échéant, des tuteurs légaux, de choisir pour leurs enfants des établissements autre que ceux des pouvoirs publics, mais conformes aux normes minimales qui peuvent être prescrites ou approuvées par l'Etat en matière d'éducation, et de faire assurer l'éducation religieuse et morale de leurs enfants conformément à leurs propres convictions ». Mais comme nous le savons, outre le rôle de transmission de capital social et culturel, les parents influencent de par leur attitude participative ou non le destin de leurs enfants. Les parents ont bien conscience des enjeux et de la situation économique, c'est pourquoi permettre à leurs enfants d'atteindre un certain niveau de qualification est essentiel. Les parents veulent bien sûr le meilleur pour leurs enfants en particulier qu'ils puissent s'insérer sans difficultés dans le monde du travail et qu'ils parviennent à atteindre une condition sociale meilleure que la leur. Assurer l'avenir de leurs enfants devient pour certains un véritable enjeu, et certaines écoles ou filières se fixent

l'objectif à atteindre quoi qu'il en coûte. Ainsi de véritables stratégies se mettent en place. Certains contournent la carte scolaire, par le choix d'options rares pensant que telle école est meilleure qu'une autre aux vues de la population qui la fréquente ou du quartier plus ou moins bien renommé, des résultats aux examens, recours à des établissements privés même hors contrat... D'autres sont prêts à faire redoubler leurs enfants en fin de 3^e pour mieux atteindre la filière espérée.

Notons à cet égard que la construction du choix d'orientation scolaire et professionnelle ne se limite pas à l'implication de l'élève mais inclut également ses parents et plus largement son groupe familial. Dans ce contexte, l'élève peut se retrouver tiraillé entre ses désirs personnels et ceux de sa communauté familiale ou clanique, c'est-à-dire entre l'individualisme prescrit par les réformes éducatives et le collectivisme inhérent à ses valeurs culturelles. Ainsi, l'élève se retrouve à devoir concilier son projet personnel aux volontés des membres de sa famille (URD, 2002 ; Moumoula & Bakyono/Nabalou, 2005). Cette situation est d'autant plus complexe que la famille offre souvent un soutien financier et psychologique important (Guth, 1997). Un enfant allant à l'encontre de la volonté de sa famille se retrouverait alors à devoir assumer tout seul ses échecs scolaires et professionnels (Bomda, 2013a). La réussite scolaire des enfants sera un enjeu essentiel pour les parents qui nourrissent envers eux des aspirations professionnelles particulièrement importantes (Bawa, 2007 ; Guth, 1997 ; Waky, 2008; Mindamou, 2011). Les enfants se retrouvent alors fortement encouragés à se diriger vers des études longues et vers des métiers offrant un salaire et des conditions de travail particulièrement avantageuses (enseignants, cadres supérieurs, ...). Récemment, une étude réalisée auprès de 307 étudiants togolais a montré que ceux bénéficiant du soutien de leur famille présentaient un niveau de réussite universitaire plus important (Sovet et Al., 2013). Parallèlement, 12% des parents camerounais ne savent pas quoi dire à leurs enfants vis-à-vis de leur orientation scolaire tandis que 48% cherchent à rencontrer un conseiller d'orientation pour aider leurs enfants dans cette démarche (Bomda, 2008a). Néanmoins, Moumoula Et Bakyono/Nabalou (2005) soulignent que la pression parentale sur les choix d'orientation est plus ou moins liée au milieu social où les parents provenant d'un milieu social élevé exerceraient davantage de pressions que ceux provenant d'un milieu social défavorisé. L'orientation des parents n'est pas fondée sur des critères professionnels. Ils exercent la plus part du temps une pression sur les moyens financiers. Les enfants doivent devenir ce qu'ils n'ont pas pu être il y a donc là une sorte de transfert de leurs ambitions manquées sur leurs enfants. Cette situation est l'une des conséquences à l'origine du mal être

des enfants, de leur oisiveté, d'énormes frustrations, des regrets, des retards qu'il n'est plus possible de rattraper et du manque d'épanouissement dans le métier exercé.

Le CO qui donne son avis d'orientation se base sur des critères objectifs et professionnels. Son objectivité vient de ce qu'il n'a pas de lien avec les individus qu'il oriente (du moins le plus souvent), ce qui renforce la base de son travail. Le professionnalisme s'exprime directement à travers son métier. Avec d'une part la pratique des tests psychotechniques. Nous avons l'examen de la Méthode de Travail (EMT), le Rothwell Miller pour l'inventaire des intérêts professionnels...mais encore la batterie 3^e et les tests des classes terminales à passer de manière collective ou individuelle, tel que le présente le Cahier des charges du Conseiller d'Orientation au Cameroun. La batterie 3^e que les CO passent en classe de 3^e dans des conditions standardisées, fiables, sensibles, et valides est constituée d'un sous-ensemble de test composé:

- Du test des proverbes camerounais (PRC). C'est un test de raisonnement verbal qui évalue le niveau de compréhension de la langue ;
- Du test de vocabulaire (BV11). Il complète le PRC et évalue la connaissance et l'étendue du vocabulaire ;
- Du test de KRX. C'est un test de raisonnement numérique en rapport avec l'algèbre et l'arithmétique ;
- Du test de raisonnement logique (D48). C'est un test qui permet d'orienter vers les études scientifiques et qu'on peut aussi associer au test de mécanique. Il complète le KRX;
- Du test de mécanique (MECA). Il concerne les études techniques et l'ingénierie.

Pour ce qui est des tests des classes terminales, nous avons :

- Le BV8. C'est un test de compréhension verbale ;
- Le RNB qui est un test de raisonnement numérique ;
- Le CT, un test de compréhension des textes ;
- Le S61, un test de raisonnement spatial ;
- Le MRX 23 pour finir, qui est un test d'intelligence générale.

Et d'autre part, les entretiens individuels qu'il a avec les élèves, permettent au CO d'explorer en profondeur le vécu que ce soit scolaire, familial et relationnel de l'enfant. Ces entretiens respectent un canevas déontologique de cinq points qui s'adressent au CO :

- La neutralité : C'est éviter de prendre parti, c'est avoir une bonne connaissance et maîtrise de soi, de ses émotions, de ses préjugés, de ses convictions culturelles et

religieuses, avoir une bonne retenue et être discipliné. Cette neutralité concerne aussi le cadre de travail qui doit être officiel et public ;

- L'empathie : C'est prendre l'autre dans ce qu'il exprime, dans ce qu'il vit sans éprouver pour autant les mêmes émotions que lui, sans être à sa place. Le CO entre dans sa vie pour lui expliquer ce qu'il vit, pour que lui-même apporte des solutions à sa situation. Cette attitude permet à l'élève de se sentir compris, respecté et accepté, de s'approprier la solution à son problème. Elle favorise l'instauration d'une relation de confiance ;
- Les considérations positives inconditionnelles : Ici, le CO accepte l'élève tel qu'il est, il ne le juge pas, ne le compare pas, ne le critique pas. L'élève, bien qu'étant vulnérable, est une personne à part entière. Il ne faut pas éprouver de la pitié à son égard ni de condescendance ou compassion. Le CO se doit d'être objectif et ne rien imaginer à sa place ;
- L'auto-dévoilement : Le CO doit être authentique. Car, parce qu'il est ouvertement lui-même, son comportement doit refléter ce qu'il ressent en lui. La réponse au consultant exprime ce que le CO ressent, donc ne constitue pas une ruse ou une défense. Cela suppose la confiance en soi, l'acceptation de soi et la connaissance de l'impact sur l'élève ;
- La connaissance de ses limites : Il s'agit de façon générale, de savoir faire preuve d'humilité et d'un minimum d'honnêteté. Ces limites peuvent être d'ordre intellectuelles, émotionnelles, structurelles...

Avec autant de restrictions dans son travail, l'avis d'orientation du CO ne tient compte que des aspirations profondes de l'élève qu'on put établir objectivement les tests.

A l'opposé, nous avons les enseignants. Certes, ils passent assez de temps avec les élèves, mais fondent-ils toujours leurs avis d'orientation sur des critères objectifs ? Les élèves ne comprennent pas le point de vue de leurs enseignants qui se fondent sur leurs comportements en classe et leurs résultats pour les orienter, et ils les trouvent aussi injustes (Masson, 1997). Juger un élève par rapport à son attitude en classe, ou encore son rendement scolaire est vraiment injuste. Des études ont montré que le milieu dans lequel évolue un individu influe considérablement sur son comportement et même son intelligence. Un élève peut avoir vécu une situation qui le rend inapte ponctuellement à produire un résultat scolaire satisfaisant. Comme pour dire que l'intérêt que portent les enseignants aux notes des élèves est un élément insuffisant pour les orienter. Certes, tel que l'exprime un adage

populaire : « on reconnaît le moine par son habit... ». Dans notre contexte, c'est dire qu'on remarque les bons élèves par leurs bonnes notes. Cependant, le même adage se poursuit dans le sens de l'atténuation de la première idée en ces termes : « mais l'habit ne fait pas toujours le moine ». Ce qui traduit l'importance de recourir à l'usage de moyens complémentaires. Un élève peut être bon aujourd'hui et médiocre demain. D'où la nécessité d'entrer dans son vécu et comprendre les perturbations profondes liées à son quotidien.

Les amis, communément appelés pairs, sont des individus qui partagent le quotidien scolaire de l'élève, son environnement d'habitation dans les quartiers et autres milieux. Mais ceux dont il s'agit ici se recrutent pour la plus part à l'école. Selon le dictionnaire de la psychiatrie, c'est un ensemble de personnes présentant des éléments communs avec un individu (âge, milieu social, préoccupations, aspirations...) et susceptibles d'influencer celui-ci. « Les pairs occupent une place toute particulière dans la vie sociale des adolescents. Les jeunes leur consacrent plus de temps (Brown et Larson, 2009), sont plus susceptibles à leur influence (Brown, 2011) et ont un cercle d'amis plus vaste (Wrzus, Hanel, Wagner, Et Neyer, 2013) qu'à tout autre âge. Pour certains, ce grand investissement dans le groupe de pairs peut être problématique, les pairs étant souvent dépeints comme une source d'influence négative, favorisant par exemple l'acquisition d'habitudes malsaines, le désengagement scolaire ou les conduites délinquantes » (Poulin, 2014). Comme le soulignent Guichard et Huteau : « Le problème fondamental d'orientation est celui d'un individu qui s'interroge sur ce qu'il doit faire de sa vie, ce n'est pas celui d'une communauté ». L'expérience de l'orientation est donc une aventure personnelle engageant les intérêts et les capacités propres à un individu. Cette expérience est donc incompatible avec un partage entre pairs.

Cependant, il y a une certaine influence des jeunes entre eux quant à leur choix d'orientation. Certains jeunes cherchent à conserver le groupe et à choisir une orientation commune pour le préserver. Il y a l'influence du grand frère qui réussit et qui donne l'envie au plus jeune de suivre la même voie pour accéder lui aussi à une certaine reconnaissance. Bien sûr, on pourrait croire qu'à l'âge où le groupe de pairs est une référence sociale pour l'adolescent, où celui-ci contribue à la construction identitaire du futur adulte, que ce groupe pourrait avoir une incidence certaine sur les choix d'orientation. Le groupe de pairs prend beaucoup d'importance à l'adolescence, les pairs jouent un rôle déterminant dans la motivation à l'école et le rendement scolaire.

Les jeunes de notre époque ont des ambitions d'études à l'étranger, tous rêvent de « traverser » de l'autre côté, comme on dirait dans le jargon de chez nous. Ils alimentent ces

rêveries par l'imagerie que leur donne les médias. Avec un état d'esprit aussi perturbé comment les pairs peuvent-ils émettre un avis d'orientation scolaire objectif ?

Le conseil de classe est un organe au sein de l'établissement scolaire. Il est chargé de :

- dresser un bilan périodique de chacun des élèves de la classe.
- examiner les questions pédagogiques intéressant la vie de la classe, notamment les modalités d'organisation du travail personnel des élèves et le suivi des acquis.

Composé des enseignants de la classe, des deux délégués des élèves, des deux délégués des parents d'élèves, du conseiller principal d'éducation (CPE), du conseiller d'orientation-psychologue (COP), et quand c'est utile pour le cas personnel d'un élève, du médecin scolaire, de l'assistant social ou de l'infirmier dirigé par le chef d'établissement ou son représentant, il se réunit au moins trois fois par an et chaque fois que le chef d'établissement le juge utile.

Dans le déroulement, le professeur principal ou représentant de l'équipe pédagogique expose aux membres du conseil les résultats obtenus par les élèves et présente les observations formulées par l'équipe éducative. Les représentants des parents d'élèves reçoivent les mêmes documents que les autres membres du conseil de classe et sont aussi appelés à faire un compte rendu de la séance. Ils sont tenus au respect strict de la vie privée et de la laïcité de l'établissement. Ce qui voudrait dire que le compte rendu ne doit en aucun cas évoquer les cas individuels ni nommer les élèves. Le conseil de classe examine ensuite le déroulement de la scolarité de chaque élève. Il dresse un bilan de son activité et lui prodigue des conseils pour l'aider dans son travail et ses choix d'études. Le conseil fait donc des propositions d'orientation, en particulier en fin d'année scolaire.

Durant la phase pratique de notre formation en tant que conseiller d'orientation principal, nous avons eu la chance de participer à la tenue d'un conseil de classe pour la classe de 4^e₂ All au Lycée d'Elig-Essonno pour le compte du deuxième trimestre. Le procès-verbal mis en annexe retrace son déroulement. Mention est faite des membres présents, des volets travail et discipline. Nous notons également la liste des élèves ayant obtenu un tableau d'honneur, la liste des élèves exclus et la liste des élèves dont les parents sont convoqués à l'établissement.

Restant sur le principe de fonctionnement du conseil de classe, nous nous rendons compte que les critères de sélection des élèves pour leur orientation ne tiennent compte que de leurs rendements scolaires. Ce procédé rejoint bien celui mis en œuvre par les enseignants et présente ce pendant de sérieuses limites.

De même, une orientation personnelle ou individuelle n'est pas toujours à l'avantage de l'individu qui s'oriente seul. Certes, il est galvanisé de réaliser ses rêves. Mais de nombreux dangers le guettent au regard des points qu'il ne prendra pas en compte. Généralement les adolescents se laissent mener par le cours de leur passion effrénée, par des décisions prises sur un coup de tête quand on sait que les transformations liées à la période de la puberté les rendent quasi instables (ils subissent l'influence de leur entourage notamment celles de leurs amis) et le contexte socio-économique qu'ils ignorent ne les aide pas à opérer des choix judicieux pour leur propre vie. Mais, on doit bien se rendre compte que le jeune ne partage pas son projet d'orientation. Cette transition est un moment clé de sa vie, et reste avant tout un rendez-vous avec lui-même.

1.3 QUESTION DE RECHERCHE

De ce qui précède, la question que nous nous posons est celle de savoir : *Est-ce que le type de concertation avec les différents acteurs de l'orientation détermine significativement l'adaptation de l'élève quant à la série fréquentée ?* Nous avons d'un côté, des parents qui réalisent, pour certains, leurs projets fantasmés sur leurs enfants sans tenir compte de l'épanouissement de ceux-ci, certains enseignants qui brandissent les notes annuelles des élèves et leurs comportements en classe pour les orienter, des pairs qui, pour leur part, restent dans l'imagerie populaire et la mouvance mondaine pour influencer l'orientation de leurs compairs. Et de l'autre côté nous avons des conseillers d'orientation qui usent des tests psychotechniques et des entretiens individuels pour émettre un avis d'orientation qui sert les intérêts de l'élève. Sans oublier le conseil de classe qui décide à la place des élèves en fonction de leur attitude générale au cours de l'année scolaire et l'élève lui-même qui tente de se frayer un chemin sans égard aux conseils de l'entourage.

1.4 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Les objectifs que nous associons à notre étude sont d'ordre général et spécifique. En ce qui concerne l'objectif général, cette étude vise à *mesurer l'incidence de la concertation entre l'élève, ses parents, son conseiller d'orientation, ses enseignants et ses pairs sur son orientation quant à son adaptation à la série fréquentée.* Les objectifs spécifiques tendent pour leur part à :

- Tester l'adaptation de l'élève à la série fréquentée selon que son orientation a été le fruit d'une concertation avec ses parents ;
- Estimer l'adaptation de l'élève à la série fréquentée selon que son orientation a été le fruit d'une concertation avec son conseiller d'orientation ;
- Catégoriser l'adaptation de l'élève à la série fréquentée selon que son orientation a été le fruit d'une concertation avec ses enseignants ;
- Jauger l'adaptation de l'élève à la série fréquentée selon que son orientation a été le fruit d'une concertation avec ses amis ;
- Analyser l'adaptation de l'élève à la série fréquentée selon que son orientation a été le fruit d'une décision du conseil de classe;
- Evaluer l'adaptation de l'élève à la série fréquentée selon que son orientation a été le fruit d'une décision purement personnelle.

1.5 INTÉRÊT DE L'ÉTUDE

L'intérêt de mener une recherche concernant le type de concertation de l'élève avec les différents acteurs de l'orientation s'analyse autour de quatre points :

1.5.1. L'intérêt professionnel

Nous cherchons à montrer que les CO, parmi les acteurs de l'orientation, sont les mieux outillés pour répondre aux exigences des individus tout en épousant les réalités du contexte socio-économique ;

1.5.2. L'intérêt social

Il s'agirait ici d'éduquer la société à l'orientation et à démontrer l'importance des CO qui, somme toute, agissent dans l'intérêt général du groupe social ;

1.5.3. L'intérêt pédagogique ou scientifique

Nous cherchons ici à encourager tout le corps enseignant des écoles normales du Cameroun à corser davantage la formation des CO ;

1.5.4. L'intérêt politique

Nous souhaitons interpeller les pouvoirs publics sur la nécessité continue d'accompagner la vulgarisation du métier de CO.

1.6 DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE

Ce travail s'articule autour de bornes :

1.6.1. Sur le plan scientifique

Les concepts abordés dans la présente étude ressortissent du domaine des sciences de l'orientation scolaire sous l'angle de l'adaptation de l'élève aux choix subis et/ou choisis ;

1.6.2. Sur le plan géographique

Cette étude se déroule dans la ville de Yaoundé pour 3 raisons. Nous sommes régulièrement inscrites à l'ENS de Yaoundé. Par ailleurs, nous y avons effectué notre stage pratique de 5^e année au Lycée de Yaoundé Ier Elig-Essono. Enfin parce que notre population d'étude y est concentrée ;

1.6.3. Sur le plan thématique

Cette recherche s'inscrit dans le cadre de la formation des CO de l'ENS de Yaoundé. La maîtrise de la méthodologie, le respect de la démarche ainsi que la capacité à déceler une problématique sérieuse sont examinés ;

1.6.4. Sur le plan temporel

Cette recherche s'est déroulée dans l'intervalle allant de septembre 2015 à juillet 2016.

CHAPITRE II : INSERTION THÉORIQUE DE L'ÉTUDE

Il est question dans ce chapitre de définir les concepts clés du sujet, de faire une recension des écrits en rapport avec la recherche, d'exposer les différentes théories explicatives, de formuler les hypothèses, de définir les variables et présenter le tableau synoptique.

2.1 DÉFINITION DES CONCEPTS

Relativement à l'intitulé de notre thème de recherche, nous allons nous appesantir ici sur la clarification des mots et expressions suivants : concertation, acteurs de l'orientation, orientation scolaire, adaptation et série.

2.1.1. Concertation

Le dictionnaire électronique français l'appréhende comme le fait de se concerter, de prendre mutuellement l'avis des uns et des autres en vue d'un projet commun. Le dictionnaire Larousse électronique précise que c'est une pratique qui consiste à faire précéder une décision d'une consultation des parties concernées.

Masson (1994, 1997) présente la concertation comme un jeu de négociation entre les agents de l'administration scolaire. Les parents, le chef d'établissement, le professeur principal et le conseiller d'orientation ont leur mot à dire. Et le point de vue des parents doit être pris en compte

2.1.2 Acteurs de l'orientation

Un acteur est toute personne qui prend part de manière active à la conduite, à l'exécution d'une affaire. Quand nous parlons d'acteurs de l'orientation ici, nous faisons allusion aux individus de la communauté éducative qui interviennent dans l'orientation des élèves. La Circulaire N°08/B1/1464/MINEDUC/CAB du 19 février 2001 portant définition du rôle des partenaires du conseiller d'orientation au sein d'un établissement scolaire parle plutôt de « partenaires éducatifs » faisant ainsi intervenir le chef d'établissement, le censeur, le surveillant général, l'enseignant, le médecin scolaire, l'assistant social, le parent d'élève, le professionnel externe et l'élève.

Outre sa famille, l'élève peut requérir l'aide de son professeur principal et des conseillers d'orientation. Hors de ce cercle, l'entourage, les amis, les média et Internet

concourent à élargir l'horizon de l'élève et l'aident à se projeter dans l'avenir (MAIF, 2014). On peut aussi inclure le personnel de l'assistance sociale. Comme Masson (1994) nous avons partagé les rôles entre les parents, les CO et les enseignants. Mais, pour les commodités de l'étude, nous avons ajouté les pairs, le conseil de classe et l'élève lui-même.

2.1.3 Orientation scolaire

Andreani et Lartigue (2006) nous dévoilent l'origine latine du mot orientation. *oriens, le levant, la lumière, l'espoir, l'éveil à la vie* avec laquelle comme ils l'expliquent on peut facilement faire l'analogie de la recherche d'un « *but à atteindre* », de la recherche du bon chemin à emprunter avec le risque de se tromper donc sous-entendu une implication personnelle de l'individu dans ses choix.

Guichard et Huteau (2006) nous disent que l'orientation désigne à la fois les modalités de production et de reproduction de la division sociale et technique du travail et l'action de donner une direction déterminée à sa vie. Donner une définition unique de l'orientation semble une tâche complexe à la mesure de la complexité et du caractère unique de chaque individu. Il n'y a donc pas une orientation mais des orientations et donc pas une définition mais des définitions.

En définitive l'orientation est la résultante d'un compromis entre les attentes individuelles (de l'élève et de sa famille) les aptitudes de l'élève (niveau scolaire) et les besoins collectifs (monde économique, entreprises). L'orientation est le lien entre le présent et le devenir du jeune.

L'orientation scolaire est donc perçue par Huteau comme l'ensemble des processus sociaux, psychosociaux et psychologiques par l'intermédiaire desquels les élèves sont affectés à certaines filières de formation plutôt qu'à d'autres.

2.1.4 Adaptation

« Adapter » provient du latin *apere* (lier, attacher), dont le participe passé *aptus* (apte) ajouté à la locution *ad* (à, vers) a donné le verbe *adaptare* (ajuster à, en vue de) (Rey, 2006). Emprunté au latin au XIII^e siècle, « adapter » apparut au sens concret (appliquer), puis au figuré (mettre en accord avec quelque chose). Certains usages disparurent (s'adapter contre quelqu'un) et l'emploi actuel de « s'adapter » émergea au XVI^e siècle, accompagné de dérivés (aptitude, approprié ou adhérer) (Rey-Debove et Rey, 2007).

« Adaptation » dérive du latin médiéval *adaptatio*, attesté au XIII^e siècle, mais généralisé en français puis en anglais au XVI^e pour désigner l'action d'adapter au sens d'ajuster. En rhétorique, le terme exprime la convenance à une situation (1578), au sens repris au XIX^e siècle pour indiquer la transformation d'une œuvre à une forme nouvelle. En 1789, « l'ajustement entre deux choses » est la seule définition mentionnée (Cormon, 1789). Au XIX^e siècle, grâce à l'essor de la biologie, l'adaptation inclut l'idée de modification, pour ensuite prendre toute sa dimension sémantique à travers son appropriation transdisciplinaire, notamment en psychologie, et sa transposition en sociologie (Taché, 2003). L'antonyme « inadaptation » apparut en 1931, provient également du latin *inaptus*, ayant donné « inapte » ou « inapproprié ». Il reste utilisé en psychologie, tout comme « désadaptation », perte de l'adaptation (1894) et « réadaptation » (1904).

Sur le plan psychologique, l'adaptation se définit comme le processus qui entoure l'incessante interaction entre l'homme et le monde en mouvement dans lequel il évolue. Il s'agit d'une dynamique complexe qui articule différentes actions du sujet et divers développements permettant l'émergence de perspectives de transformations (Jakubowicz, 2002), lui donnant la possibilité de s'adapter aux nouvelles situations. Celles-ci sont actualisées via le traitement de l'information et la prise de décision, pour agir récursivement sur l'organisation interne du sujet.

La psychologie sociale développe une définition de l'adaptation d'après une dynamique réflexive de « transconstruction » où vont s'ajuster les valeurs du sujet et les valeurs du milieu ou des organisations. La psychologie génétique aborde le concept d'adaptation en le positionnant dans une modélisation constructiviste (théorie de l'apprentissage), inspirant Piaget (1967) : l'adaptation du sujet est issue de la recherche permanente d'un équilibre (équilibration) entre les processus d'assimilation et d'accommodation, et demeure inséparable de la connaissance et de l'acte d'organiser.

L'adaptation peut aussi s'entendre de l'action d'adapter. C'est-à-dire appliquer, ajuster une chose à une autre. Dans le contexte scolaire où nous sommes, nous pouvons dire que l'adaptation consiste dans la capacité de l'élève à pouvoir s'en sortir dans la série fréquentée.

2.1.5 Série

Ce sont des branches classées par activités qui imposent aux élèves des matières principales, de base et des matières secondaires. Dans l'enseignement secondaire général du sous-système francophone au Cameroun, les séries sont classées en trois catégories : A (les littéraires), C (les mathématiciens) et D (les scientifiques).

2.2 REVUE DE LA LITTÉRATURE

Il est question ici de présenter les différentes perceptions des auteurs qui ont traités du sujet qui nous préoccupe. Nous insisterons tour à tour sur les travaux antérieurs concernant l'implication des parents, des enseignants et les relations entre agents scolaires dans le processus d'orientation des élèves. Sans négliger l'influence des pairs.

2.2.1 Travaux antérieurs sur l'implication des parents dans le processus d'orientation des élèves

Humann (2009) dans son étude pour l'UNAF au sujet de l'implication et l'influence des parents dans le processus d'orientation de leurs enfants montre que les parents jugent leur rôle important. Certains parents se positionnent « en véritable accompagnateur de l'orientation des jeunes ». Leur enjeu est de s'assurer que leur enfant aura le meilleur avenir possible et sera capable d'assurer sa « survie » dans le monde social et économique. Les parents veulent désormais pleinement contrôler l'avenir de leur enfant en contrôlant la scolarité et les choix d'orientation qui en découlent. Le rôle des parents est primordial et façonne la vision plus ou moins sereine avec laquelle le jeune va appréhender son avenir, il peut le rendre plus ou moins sûr de lui, plus ou moins déterminé dans ses choix. La manière dont les parents vont soutenir ou non leur enfant est un rouage décisif dans la construction du jeune lui-même mais aussi dans la construction de son projet professionnel, qui n'est tout autre que la construction de son avenir social et économique. Si ce projet est mené à bien ils se considéreront alors comme de « bons parents » ayant mené leur enfant à bon port. L'autre enjeu réside aussi en cela « être de bons parents », faire que son enfant puisse voler (le plus haut possible) de ses propres ailes.

Dans « L'orientation scolaire des élèves », Francis Andreani et Pierre Lartigue distinguent deux profils de parents : des parents participatifs (surtout chez les parents de garçon), on pourrait aussi dire « supporters » de leurs enfants qui mettent en place des

stratégies pour arriver « à leurs fins », c'est-à-dire assurer le meilleur avenir à leurs enfants et des parents plus en retrait, pensant qu'après tout l'orientation est une « affaire de spécialiste » et qui s'en remettent aux institutions scolaires pensant ne pas avoir leur mot à dire. Dans les deux cas on peut se douter que ces deux profils ne peuvent pas être sans influence sur le destin scolaire des enfants.

Rollande ajoute que les relations entre l'école et les familles suscitent l'intérêt de plusieurs groupes d'acteurs impliqués dans l'éducation des enfants, dont les parents, les enseignants et les responsables politiques, comme en témoignent le rapport de l'OCDE (1997) et un des Avis du Conseil supérieur de l'éducation (1998). L'étude, à la fois des écrits et des pratiques sur le terrain, met en évidence un mouvement vers l'implication des parents. Le discours politique prédominant s'inscrit dans une perspective de développement de la collaboration, voire du partenariat entre l'école et les familles. A titre d'illustration, les amendements apportés à la Loi sur l'instruction publique, par le gouvernement du Québec en décembre 1997, consacrent les parents comme partenaires de la gestion de l'école par le biais de leur participation au conseil d'établissement.

Les tenants de l'approche partenariale s'appuient sur les résultats de plusieurs recherches afin de démontrer les bénéfices d'une telle collaboration pour les élèves, en l'occurrence, l'amélioration des résultats, des comportements et des attitudes relativement à l'école (Epstein, 1996). Cette approche partenariale n'est cependant pas partagée par tous, notamment ceux qui décrivent la rhétorique du partenariat comme étant une manière de maintenir le contrôle professionnel des enseignants à travers une option de soutien parental (Vincent et Tomlinson, 1997). D'autres déplorent la prépondérance d'une vision des relations école-famille provenant uniquement du point de vue de l'école et de ses enseignants, et conviennent qu'il ne peut exister de partenariat unidirectionnel (Vincent et Tomlinson, 1997). Pour sa part, Lareau (1996) rejette d'emblée le concept de partenariat fondé sur un statut égalitaire car elle perçoit un plus grand pouvoir des enseignants par rapport à celui des parents à l'école. Quant à Cochran et Dean (1991), leur vision des parents se décrit davantage en termes de déficit, et commande des programmes d'éducation parentale compensatoires ainsi que des interventions basées sur l'appropriation et l'auto-détermination (Dunst et al. 1992). Toutefois, pour Bouchard (1998), ces deux derniers principes correspondent à la définition même du partenariat, soit «...l'actualisation des ressources et des compétences de chacun» (p. 23). Dans le même ordre d'idées, l'OCDE (1997) associe le partenariat à «...un processus puisqu'il s'agit d'apprendre à travailler ensemble et de mettre en valeur ce que chaque partenaire peut apporter de positif dans la relation» (p. 58).

Ces auteurs se sont limités à présenter l'importance du rôle des parents, des enseignants dans le processus d'orientation de l'élève. Certes ils ont un rôle à jouer mais n'oublions pas que l'enjeu de l'orientation va au-delà d'un intérêt familial et touche à la société entière. Notre étude tend à montrer que parmi les différents acteurs qui entrent en jeu dans le processus d'orientation de l'élève, le conseiller d'orientation est le plus outillé pour se prononcer objectivement.

2.2.2 Travaux antérieurs sur l'implication des enseignants dans le processus d'orientation des élèves

Lapostolle (1980,2005) nous montre que la souveraineté des enseignants dans le processus décisionnel est remise en cause par la Loi d'orientation du 10 juillet 1989 en France. L'article premier stipule que le système éducatif est organisé en fonction des élèves. Il est question de favoriser davantage le dialogue entre les parents d'élèves et les enseignants dans le processus d'orientation des élèves pour limiter les décisions contraires aux avis des parents. Dans la mesure où un enseignant prendrait une décision en toute souveraineté, il est tenu de la motiver. Le S.N.E.S. (Syndicat national des enseignants du second degré) est hostile à un pouvoir de décision qui reviendrait aux parents. Mais le S.G.E.N.- C.F.D.T (Syndicat général de l'Education nationale- Conférence française démocratique du travail) est plutôt favorable à la prise en compte des revendications des familles. La question a fait l'objet d'un débat houleux.

Dans son propos de fin, Lapostolle explique que l'orientation des élèves est influencée par l'histoire politique qui interroge d'une part, les grandes finalités que l'Etat assigne à l'école et les clivages qui traversent les partis politiques et les syndicats d'autre part. Toutes choses mettant en lumière les luttes pour la conquête du pouvoir et l'orientation des décisions dans le sens qu'ils souhaitent. Pour ainsi dire, on ne peut dissocier l'orientation des facteurs politiques car les décisions envisagées relèvent des questions touchant aux rapports entre les individus et la société.

L'approche développée par Lapostolle semble ignorer les aspirations personnelles de l'élève et la question de son adaptation au choix de série qui est fait lors de la concertation avec ses parents et les enseignants. Il considère son orientation comme un jeu politique.

2.2.3 Travaux antérieurs sur les relations entre agents scolaire dans le processus d'orientation des élèves

Masson, (1994) pour sa part nous situe dans le temps en présentant des chiffres qui traduisent le pourcentage des établissements qui ont mis en œuvre le processus d'orientation des élèves. Dans cet article, il examine les relations qui s'établissent entre les différentes catégories d'agents de l'institution scolaire dans le processus d'orientation des élèves des établissements secondaires publics. Il étudie la conception de l'activité que cherche à faire prévaloir chaque catégorie d'agents en matière d'orientation et les problèmes qu'elles rencontrent pour l'imposer ainsi que les méthodes qu'elles utilisent.

Masson montre que la pratique de l'orientation est un processus de négociation le plus souvent conflictuel entre acteurs car chacun cherche à imposer sa conception. Les chefs d'établissements doivent satisfaire aux cinq objectifs prioritaires concernant l'orientation.

Un chef d'établissement agit sur l'orientation d'un élève en organisant des réunions d'informations avec les parents d'élèves. Il bénéficie ainsi d'une autonomie professionnelle. Les professeurs influencent l'orientation en se basant sur les capacités et aptitudes du travail fourni par les élèves. Mais la grande difficulté est que le travail scolaire des élèves ne détermine pas systématiquement leur orientation. L'activité des enseignants dans cette perspective est donc difficile à saisir, surtout qu'elle est limitée par la loi qui accorde la décision finale aux chefs d'établissements et aux parents d'élèves.

Le travail du conseiller d'orientation est contesté car ce sont des agents susceptibles de s'opposer aux conceptions des personnels d'un établissement scolaire et donc, de limiter le pouvoir de ces derniers. En mot de fin, Masson analyse les rapports entre ces agents de l'éducation au sujet de l'orientation des élèves pour dire que la tendance donne lieu au conflit car chaque catégorie tente d'imposer sa vision de la chose.

Par ailleurs, Masson (1997), met l'accent sur les effets qu'a le fonctionnement des établissements sur l'orientation des élèves. Il essaie de comprendre le comportement des parents en matière d'orientation car elle suscite en eux une méfiance à l'égard des agents de l'institution scolaire.

Les parents développent une méconnaissance poussée de toute chose concernant le système scolaire. Et les élèves quant à eux, en plus de ne pas comprendre le point de vue de leurs enseignants qui se fondent sur leurs comportements en classe et leurs résultats pour les orienter, ils les trouvent injustes.

La relation qu'ils entretiennent avec les conseillers d'orientation n'est pas des plus gaies en ce sens que les élèves trouvent inutiles la rencontre avec eux. L'interaction entre les

agents d'une institution scolaire a un impact fort sur l'orientation future des élèves à plusieurs niveaux et cela peut ou non préjudicier leurs intérêts.

Tague et Bomda (2015) posent une grande question. Celle de savoir : comment les étudiants camerounais s'orientent-ils ? Mieux, quel est le processus d'orientation des étudiants camerounais ? D'entrée de jeu, Tague et Bomda nous situent dans le temps en ce qui concerne la matérialisation du droit à l'information et l'orientation des enfants, notamment camerounais. Ils débouchent sur la formation au Cameroun des conseillers d'orientation et laissent entendre que des dispositifs sont en principe mis sur pied pour traiter de la question d'orientation. Mais il reste que les jeunes s'orientent par tout moyen sauf comme ils le devraient.

Le problème est plus profond que l'on ne le pense. Les parents et autres acteurs de l'éducation se méprennent dans le rôle qu'ils ont à jouer dans l'orientation des élèves. Ils s'entremêlent les jambes pourtant les limites sont bien tracées.

Tague et Bomda ont procédé à un questionnaire à l'issu duquel ils pensent que les conseillers d'orientation aident toujours les individus à opérer les meilleurs choix professionnels.

Cependant, Masson nous montre que les parents éprouvent des difficultés à se retrouver dans le labyrinthe de l'orientation, ils expliquent pour la plupart que ces difficultés seraient dues à un manque de communication de la part du système éducatif. De ce fait cette période jugée cruciale par les parents et leurs enfants, du fait des conséquences que cela peut avoir sur leur progéniture peut être vécu avec plus ou moins d'inquiétude, car certains parents ont l'impression de ne rien contrôler de ce qui arrive. En effet, Francis Andreani et Pierre Lartigue montrent que la collaboration semble parfois difficile entre école et parents. Les professeurs ont parfois l'impression que les parents empiètent sur leur terrain de compétence et inversement. Les professeurs ont souvent l'impression que leur pédagogie est remise en cause et les parents ont eux aussi l'impression que l'éducation qu'ils donnent à leurs enfants est critiquée voire jugée. La volonté des directives éducatives d'impliquer les parents le plus possible, de faire d'eux des partenaires dans les démarches d'orientation semble donc bien difficile à mettre en place dans la réalité, chacune des parties ayant des à priori sur l'autre. Ainsi, les parents se sentent souvent peu informés ou alors trop tard. Les parents regrettent le plus souvent un manque d'implication et de soutien des professeurs et des COP qui d'après eux ne connaissent pas toujours toutes les filières et ne travaillent pas toujours dans l'intérêt de l'élève, ne s'attachant qu'aux résultats scolaires et peu ou pas aux attraits que l'élève pourrait trouver dans certains domaines.

Le problème que posent ces auteurs se situe davantage au niveau de l'entente entre les acteurs de l'orientation scolaire, ici les parents, les enseignants. Tous semblent ignorer le plus important : l'orientation de l'élève qui intègre ses aspirations et ses capacités.

2.2.4 Travaux antérieurs sur l'influence des pairs dans le processus d'orientation des élèves

L'influence sociale renvoie aux pressions exercées par la société en général, et le groupe en particulier pour favoriser la similarité entre les membres du groupe. Elle a pour conséquence de modifier, de modeler peu à peu ses attitudes et comportements dans la direction des patterns qui prévalent dans une culture ou sous-culture donnée. Dans ce contexte, l'individu est sans cesse pris entre deux logiques, ce qui se traduit par un conflit entre d'une part, le désir d'être similaire à autrui pour ne pas être rejeté et d'autre part le désir de garder sa spécificité, son individualité.

C'est cette logique qui prévaut généralement dans le groupe de pairs qui sont des jeunes adolescents. Comme l'exprime Michel Claes cité par Pierard (2013) : « Le groupe des pairs du même âge assume un rôle central dans les procédures de socialisation des adolescents, puisque le mouvement d'émancipation de l'influence familiale s'opère parallèlement à un investissement intense dans les activités sociales avec les partenaires du même âge. Le phénomène de regroupement des adolescents semble être universel ». En effet, l'adolescence est une période de vie particulière car le jeune ressent divers changements. Non seulement concernant son corps, mais aussi au niveau de ses réflexions, de sa vie sociale. Le jeune se construit, devient un adulte dans le regard des autres. C'est un moment clé de l'existence. Les amis ont un rôle essentiel à l'adolescence. Le jeune a besoin d'appartenir à un groupe, d'exister dans le regard de ses pairs car la reconnaissance sociale a effectivement un grand impact dans la construction de soi. Mais le grand danger reste donc celui de se diluer dans des façons de faire, d'agir, de penser que le jeune ne partage pas forcément couplé à l'envie de faire comme les autres. Il va donc chercher à ressembler à ses pairs tant sur le plan vestimentaire, comportemental que scolaire. Sur ce dernier plan, il s'agit pour le jeune de se laisser conduire dans une série (littéraire, scientifique ou professionnelle) par ses amis sans pour autant avoir les aptitudes nécessaires ou simplement le désir pour la série « choisie ». C'est dans ce contexte que prend véritablement corps le terme suivisme, mieux, le conformisme. Le conformisme est relatif au fait que sous la pression du groupe dominant,

l'individu se soumet et adopte les patterns de comportement privilégiés par le groupe. Cela se fait parfois même inconsciemment.

2.3 THÉORIES EXPLICATIVES

Nous avons convoqués comme théories, la théorie sociocognitive de carrière, la théorie de l'attachement et la théorie de l'activation du développement vocationnel et professionnel.

2.3.1 La théorie sociocognitive de carrière (TSC)

Développée en Amérique du Nord par Bandura (2001) la TSC se propose d'analyser le fonctionnement psychologique et social comme le résultat d'une « causalité triadique réciproque » avec sa série de trois facteurs :

- 1) Les facteurs internes à la personne, le traitement cognitif, affectif, motivationnel des événements et de l'expérience vécue ;
- 2) Les facteurs déterminants du comportement qui sont des patterns d'action avec leurs schémas comportementaux ;
- 3) Les caractéristiques de l'environnement matériel et social à la fois producteurs et produits des facteurs internes et comportementaux.

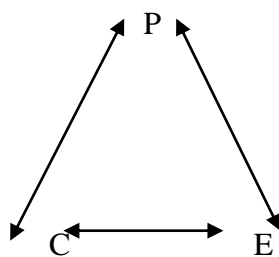


Figure 1: La causalité triadique réciproque de Bandura

Légende :

P : personne

C : comportement

E : environnement

La TSC se définit donc comme un modèle explicatif du développement des intérêts professionnels, des choix d'orientation scolaire et professionnelle et des performances

scolaires (Lent, Brown, & Hackett, 1994). Elle prend en compte des éléments relatifs aux caractéristiques individuelles et environnementales de l'individu et souligne le caractère dynamique de l'être humain et des capacités que les individus possèdent pour diriger eux-mêmes leurs propres actions. Cette théorie est l'une des plus influentes (Betz, 2008) et a fait l'objet de nombreuses études dans des contextes culturels variés (Lent, 2001 ; Lent & Sheu, 2010 ; Sovet, Atitsogbe, 2013). La particularité de cette théorie est qu'elle peut potentiellement s'appliquer à des différents niveaux (macro-niveau ou micro-niveau) pour analyser des comportements d'individus s'inscrivant dans un environnement spécifique. Elle aide également à comprendre l'adaptation de l'élève quant au choix d'une série qu'il fréquente.

On sait que prendre une décision relative au choix d'une série ou formation professionnelle implique un ensemble d'opérations complexes, telles que se fixer des buts, collecter, transformer et sélectionner des informations tant sur soi-même que sur de nombreux métiers et voies de formation, suivre les différentes étapes de la résolution de son problème d'orientation et, en dernier lieu, prendre conscience, parfois au prix d'efforts importants, de ce que l'on a choisi et décidé (Crites, 1981). Le fait de se sentir compétent semble avoir à cet égard des conséquences importantes : en effet, les différentes décisions que l'on doit prendre à propos de son orientation impliquent que l'on ait une confiance suffisante en ses capacités afin de s'acquitter correctement de l'ensemble des activités mentionnées ci-dessus. Ces attentes se manifestent dans le nombre de comportements « exploratoires » que les individus entreprennent afin d'acquérir une connaissance suffisamment réaliste d'eux-mêmes et des professions qui les attirent et de mettre en œuvre des stratégies de prise de décision plus ou moins efficaces.

2.3.2 La théorie de l'attachement

L'attachement, plus que toute autre dimension, définit et caractérise les liens qui unissent parents et enfants. Ces liens se tissent très tôt, dès la naissance de l'enfant, ils vont se maintenir tout au long de l'existence. Même si la théorie de l'attachement concerne essentiellement la construction des liens qui relient le bébé à ses parents, Bowlby (1979) considère que le système d'attachement joue un rôle central tout au long du cycle de la vie car les interactions familiales précoces vont donner lieu à la construction de ce qu'il appelle un « modèle intériorisé opérant », réalité cognitive et émotionnelle qui va progressivement structurer l'univers relationnel de l'individu.

Ainsworth a développé une typologie simple à partir d'une expérimentation classique appelée « situation étrange » d'où il dégage trois formes d'attachement : l'attachement évitant, l'attachement anxieux-ambivalent et l'attachement désorganisé. L'adolescence constitue un moment crucial dans l'évolution des liens d'attachement au cours de l'existence humaine puisqu'il s'agit à cette époque de se décentrer du cadre familial qui jusque-là constituait le principal univers relationnel, pour se centrer sur les relations avec les pairs. C'est le temps des amitiés intenses avec ce que cela implique en termes de proximité d'intimité, de réciprocité et aussi et surtout de suivisme dans le cadre de l'orientation scolaire.

Notons en mot de fin que, malgré l'évolution de la famille contemporaine et quelle que soit sa composition, biparentale, monoparentale ou recomposée, la famille continue d'avoir une influence considérable sur le développement des adolescents et donc de leur orientation scolaire. La qualité de la relation parents-enfants reste le plus puissant prédicteur de la santé mentale durant et au terme de l'adolescence. On possède aujourd'hui une multitude de recherches qui ont établi des liens entre la qualité des liens familiaux et le développement professionnel des individus.

Cette théorie explique de la manière la plus claire possible l'implication, le dévouement des parents dans le développement de leurs enfants. Ils les ont mis au monde en acceptant la responsabilité de leur réussite sociale. Il apparaît donc inéluctable que les parents, du moins la plus part, se comportent en véritables accompagnateurs de l'orientation de leurs enfants (Humann, 2009) de telle sorte que ceux des parents qui n'y prêtent pas attention sont en marge de la société.

2.3.3 La théorie de l'activation du développement vocationnel et professionnel (ADVP)

La théorie liée à ce processus du développement vocationnel a vu le jour au Québec, au début des années 1970 par Denis Pelletier, Charles Bujold et Gilles Noiseux. C'est principalement à partir de cette théorie que les activités des Indispensables ont été pensées. Cette approche permet d'aider l'élève à se questionner et à élaborer un projet de choix de carrière et d'orientation, de donner un sens à sa vie, tout en s'adaptant à la réalité particulière de son contexte socio-économique. L'ADVP se veut être un processus d'accompagnement débutant avec les premières questions de l'élève par rapport à lui-même et au monde social et économique qui l'entoure, pour aboutir à un plan d'action de son choix personnel et professionnel.

Les quatre étapes de l'ADVP liées au « développement d'un adolescent et de sa maturité vocationnelle » sont précédées par une période importante associée au primaire : L'éveil, où il s'agit de sensibiliser à un monde différent. Ces quatre étapes sont :

- L'Exploration, où il s'agit de découvrir (3^{ème} cycle primaire et 1^{er} cycle secondaire).
- La Cristallisation, où il s'agit de comprendre (3^{ème} et 4^{ème} secondaire).
- La Spécification, où il s'agit de hiérarchiser et de choisir (4^{ème} et 5^{ème} secondaire).
- La Réalisation, où il faut agir (5^{ème} secondaire).

Chaque étape de l'ADVP concerne trois thématiques à partir desquelles seront développées les situations d'apprentissage et les activités d'approche orientante.

- Le Soi : personnalité, histoire personnelle, etc. (connaissance de soi).
- Le Monde des activités humaines : lien entre la personne et travail scolaire, le fonctionnement de la société, les métiers, etc. (principe d'infusion).
- L'Entourage : famille, pairs, communautés, etc. (principe de collaboration).

L'objectif de l'ADVP est de stimuler la construction de soi chez l'élève et de favoriser la multiplication des interactions entre le jeune et son environnement. L'ADVP permet à l'élève de développer sa propre personnalité et son rapport au monde. Cette théorie met ainsi en exergue l'élève comme acteur de sa vie et en cela, elle l'amène à opérer des choix personnels en fonction de ses aspirations. Ce qui explique bien comment l'élève fait lui-même son choix de série qui cadre avec ses projets d'avenir pour une adaptation qui ne souffrirait à priori d'aucun doute.

2.3.4 Historique conceptuel de l'adaptation : De la théorie de l'évolution à un usage transdisciplinaire

L'adaptation tire sa gloire conceptuelle de la théorie de l'évolution, sujet effleuré depuis longtemps à travers l'éternelle question : « Qu'est-ce que la vie ? » (Smit et Wandel, 2006 ; Lambert et Rezsöhazi, 2004). L'un des premiers écrits suggérant la notion d'évolution de la vie par adaptation au milieu est attribué à Anaximandre de Milet (Obenga, 2005). Après quelques autres mentions chez Empédocle et Démocrite, Aristote, dans son *Histoire des animaux*, traite « De l'influence des climats sur les animaux... » et « de l'influence des lieux sur le caractère des animaux » en défendant une vision téléologique selon laquelle tout développement biologique s'effectue dans une optique finale préétablie (Labarrière,

2005) : «(...) la forme même que la nature a imaginée pour la main est adaptée à la fonction de saisir et de tenir » (Aristote, cité par Piveteau, 1991, p.8). L'apparition au XIX^e siècle des premières théories évolutives heurta la conception établie d'une vie issue d'une création divine, générant une fracture épistémologique de laquelle naquit l'adaptation.

L'idée d'une adaptation évolutive provient de la notion d'adaptation au milieu naturel, pierre angulaire des théories transformistes de Lamarck (1809), qu'influencèrent Buffon et Maupertuis. Lamarck voyait dans les êtres vivants une capacité à coller aux « circonstances influentes » (ensemble des actions externes, incluses aujourd'hui dans la notion de milieu) en développant certaines fonctions organiques selon les besoins. Cette adaptation transformiste était perçue comme un effort continu du vivant pour tirer profit du milieu dans lequel il évolue. Une fois acquise, l'adaptation était héréditaire. Les idées de résistance et de survie étaient prépondérantes : le milieu ignore le vivant, voué à lui-même qui en subit les lois (Canguilhem, 1952). L'explication darwinienne d'une sélection naturelle comme simple moteur évolutif éclipsa l'adaptation lamarckienne, perçue alors comme un simple résultat évolutif et non comme un processus, avant de tomber à son tour dans une impasse face à la redécouverte des travaux sur la génétique et face à la notion d'organisation.

Les travaux sur l'adaptation biologique de Rabaud (1922) puis de Guénot (1925) marquèrent le début d'une ère féconde pour l'enrichissement de la notion. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, l'apport provint de nouvelles sciences, telle la cybernétique et des avancées en théorie de l'information et en thermodynamique des systèmes ouverts. D'abord définie au niveau individuel, l'adaptation fut ensuite étudiée à l'échelle des collectivités humaines (Orlove, 2005). Les recherches des années 1990 sur l'auto-organisation, la complexité et la systémique participèrent au raffinement de l'adaptation, devenue alors un concept. Malgré toutes ces avancées, l'adaptation reste prisonnière de son étymologie, qui fait référence à la fois à une action (processus) et à la finalité (état) qui en résulte, dualité terminologique résumée par « l'adaptation-état » et « l'adaptation-processus » de Piaget (1967). La difficulté d'interprétation réside dans la perception humaine du temps : les adaptations observées paraissent d'une relative stabilité, alors qu'elles sont le fruit d'une évolution permanente (Bocquet, 2002). Cette ambivalence est à l'origine d'une richesse sémantique et d'un niveau de réflexion avancé comme en témoigne son usage transdisciplinaire.

En psychologie, le sujet n'est jamais isolé des collectifs auxquels il participe et l'Autre (acteur, situation, organisation) est partie prenante des scénarios d'adaptation. La discipline

distingue la faculté d'adaptation, aptitude d'un individu à modifier sa structure ou son comportement pour répondre harmonieusement à des situations nouvelles.

Le discours des auteurs que nous avons évoqués conforte notre constat dans la mesure où ils appuient la prégnance des parents dans l'orientation des élèves. Avec Humann (2009), les parents jugent leur rôle important et estiment être de véritables accompagnateurs de l'orientation des enfants. Il apparaît avec Lapostolle (1980-2005) que l'avis des parents est indispensable pour limiter les décisions contraires à leur avis. Masson (1994) précise que le travail du conseiller d'orientation est contesté par les agents scolaires car ce sont des agents susceptibles de s'opposer aux conceptions des personnels d'un établissement scolaire et donc, de limiter le pouvoir de ces derniers. Tague et Bomda montrent que les parents se méprennent sur le rôle qu'ils ont à jouer dans l'orientation des enfants. Les théories sociocognitive, de l'attachement et de l'activation du développement vocationnel et professionnel invoquées ici se sont prononcées en faveur du fondement de l'implication de chaque acteur dans le processus d'orientation de l'élève. Mais, notre étude ambitionne dépasser le cadre du conflit, des rivalités entre acteurs dans le processus d'orientation des élèves pour intégrer le niveau d'adaptation de l'élève selon qu'il est orienté par les parents, les conseillers d'orientation, les enseignants, les pairs, le conseil de classe ou l'élève lui-même.

2.4 FORMULATION DES HYPOTHÈSES

Considérant les hypothèses comme des réponses provisoires aux questions qu'un chercheur se pose, nous avons émis une hypothèse générale et six hypothèses de recherche.

2.4.1 Hypothèse générale

Le type de concertation de l'élève avec les acteurs de l'orientation scolaire détermine significativement son adaptation à la série fréquentée.

2.4.2 Hypothèses de recherche

Nous avons émis pour notre étude six hypothèses de recherche :

- La concertation de l'élève avec ses parents détermine significativement son orientation quant à son adaptation à la série fréquentée.

- La concertation de l'élève avec son conseiller d'orientation détermine significativement son orientation quant à son adaptation à la série fréquentée.
- La concertation de l'élève avec ses enseignants détermine significativement son orientation quant à son adaptation à la série fréquentée.
- La concertation de l'élève avec ses pairs détermine significativement son orientation quant à son adaptation à la série fréquentée.
- La concertation de l'élève avec le conseil de classe détermine significativement son orientation quant à son adaptation à la série fréquentée.
- La concertation personnelle de l'élève détermine significativement son orientation quant à son adaptation à la série fréquentée.

2.5 DÉFINITION DES VARIABLES DE L'HYPOTHESE GENERALE

Les variables sont des concepts retenus au niveau des hypothèses ou questions de recherche qui seront opérationnalisées. Selon GORDON cité par SOP (2011, p.40), « Une variable est une caractéristique d'un phénomène observable empiriquement et dont la valeur varie en fonction de l'observation ». Notre étude comprend deux variables libellées tel qu'il suit :

VI : Le type de concertation avec les acteurs de l'orientation scolaire.

Cette variable s'éclate en sous quatre sous variables toutes aussi indépendantes :

- (1) La concertation avec les parents
- (2) La concertation avec les conseillers d'orientation
- (3) La concertation avec les enseignants
- (4) La concertation avec les pairs
- (5) La concertation avec le conseil de classe
- (6) La concertation personnelle

VD : L'adaptation de l'élève à la série fréquentée

2.6 TABLEAU SYNOPTIQUE

L'opérationnalisation de ces variables s'analyse comme suit dans le tableau suivant

Thème de recherche	Question de recherche	Objectifs de l'étude	Hypothèses de recherches	Variables de l'étude	Indicateurs	Modalités	Indices	Items
	QP : Est-ce que le type de concertation avec les différents acteurs de l'orientation détermine significativement l'adaptation de l'élève à la série fréquentée ?	OG : Mesurer l'incidence de la concertation entre l'élève et les différents acteurs de l'orientation sur son orientation quant à son adaptation à la série fréquentée.	HG : L'adaptation de l'élève à la série fréquentée dépend significativement du type de concertation avec les différents acteurs de l'orientation.	VI : La concertation avec les acteurs de l'orientation	Les parents Les conseillers d'orientation Les enseignants Les pairs Le conseil de classe L'élève			5 a)
				VD : L'adaptation à la série fréquentée.	La satisfaction du choix de la série	OUI /NON		5 f)
					Nombre de redoublements	1 et plus		5 g)
					Performance dans les matières de base	Bonnes, Moyennes, Mauvaises		5 j)
					Congruence série/projet d'avenir	Difficile, facile, indécis (NSP)		5 k)
	QS 1 : Est-ce que la concertation avec les parents détermine significativement l'adaptation de l'élève à la série fréquentée ?	OS 1 : Tester l'adaptation de l'élève à la série fréquentée selon que son orientation a été le fruit d'une concertation avec ses parents.	HS 1 : La concertation avec les parents détermine significativement l'adaptation de l'élève à la série fréquentée.	VI 1 : La concertation avec les parents	Les désirs des parents			5 b)
					Les désirs personnels de l'enfant			
	QS 2 : Est-ce que la concertation avec le conseiller d'orientation détermine significativement l'adaptation de l'élève à la série fréquentée ?	OS 2 : Estimer l'adaptation de l'élève à la série fréquentée selon que son orientation a été le fruit d'une concertation avec ses parents.	HS 2 : La concertation avec le conseiller d'orientation détermine significativement l'adaptation de l'élève à la série fréquentée.	VI 2 : La concertation avec le conseiller d'orientation	Les tests	Batterie 3 ^e EMT		5 c)
					Les entretiens individuels	Les filières de formation		

Type de concertation de l'élève avec les acteurs de l'orientation scolaire et adaptation à la série fréquentée.	la série fréquentée ?	concertation avec son CO.	l'adaptation de l'élève à la série fréquentée.		Ses aspirations Les filières porteuses Les opportunités	Le monde professionnel		
	QS 3 : Est-ce que la concertation avec les enseignants détermine significativement l'adaptation de l'élève à la série fréquentée ?	OS 3 : Catégoriser l'adaptation de l'élève à la série fréquentée selon que son orientation a été le fruit d'une concertation avec ses enseignants.	HS 3 : La concertation avec les enseignants détermine significativement l'adaptation de l'élève à la série fréquentée.	VI 3 : La concertation avec les enseignants.	Moyenne de l'élève dans les matières des professeurs rencontrés			5 d)
					Rapport rendement scolaire/avenir professionnel			
	QS 4 : Est-ce que la concertation avec les pairs détermine significativement l'adaptation de l'élève à la série fréquentée ?	OS 4 : Jauger l'adaptation de l'élève à la série fréquentée selon que son orientation a été le fruit d'une concertation avec les pairs.	HS 4 : La concertation avec les pairs détermine significativement l'adaptation de l'élève à la série fréquentée.	VI 4 : La concertation avec les pairs.	Les camarades du quartier Les camarades de classe			5 e)
	QS 5 : Est-ce que la concertation avec le conseil de classe détermine significativement l'adaptation de l'élève à la série fréquentée ?	OS 5 : Analyser l'adaptation de l'élève à la série fréquentée selon que son orientation a été le fruit d'une concertation avec le conseil de classe.	HS 5 : La concertation avec le conseil de classe détermine significativement l'adaptation de l'élève à la série fréquentée.	VI 5 : La concertation avec le conseil de classe.	Les notes scolaires favorables			
	QS 6 : Est-ce que la concertation personnelle détermine significativement l'adaptation de l'élève à la série fréquentée ?	OS 6 : Mesurer l'adaptation de l'élève à la série fréquentée selon que son orientation a été le fruit d'une concertation personnelle.	HS 6 : La concertation personnelle détermine significativement l'adaptation de l'élève à la série fréquentée.	VI 6 : La concertation personnelle.	Amour des sciences Amour des langues Métiers d'avenir			

CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre présente les étapes du déroulement empirique de la recherche. Il s'agira ici, de décrire les différentes étapes du travail de terrain qui nous ont permis de recueillir les données.

3.1 TYPE DE RECHERCHE

Notre étude est menée sur un devis quantitatif, basé sur un questionnaire minutieusement construit que nous avons fait passer aux élèves. Car il s'agit d'une étude descriptive corrélacionnelle puisqu'on « explore des relations entre des variables en vue de les décrire » (Fortin, Côté et Fillion, 2006, p.194).

3.2 SITES DE L'ÉTUDE

Dans le cadre de notre recherche, nous avons opté d'une part, pour les établissements secondaires publics d'enseignement général de la ville de Yaoundé disposant des CO et d'autre part, pour les établissements secondaires privés d'enseignement général laïcs et confessionnels ne disposant pas de CO. Nous avons choisi comme lieux d'étude le Lycée de Yaoundé 1^{er} Elig-Essono en fonction du stage pratique que nous y avons effectué du lundi 25 janvier 2016 au vendredi 15 avril 2016. Aussi le Lycée Général Leclerc, lycée le plus connu de par son ancienneté situé en face du palais des verres. Le Collège Privé Frantz Fanon situé à la mobil kondengui avec une ancienneté de 11 ans déjà, l'Institut Privé Gasolent à ekounou et le Collège François Xavier Vogt. En effet, Nous avons choisi ces établissements publics avec des CO car la probabilité qu'il y ait un conseiller d'orientation en service était grande. Par ailleurs, ces CO justifient d'une expérience d'au moins 4 ans dans ce lycée. 4 ans parce que nous nous intéressons au parcours scolaire des élèves des classes terminales depuis la 3^e.

3.3 POPULATION

Pour qu'une recherche soit menée avec rigueur sur le terrain, il faut déterminer clairement la population qui fait l'objet de la recherche ainsi que l'instrument qui servira à la collecte efficace des informations recherchées. Nous avons porté notre choix sur les élèves des classes terminales des établissements secondaires publics et privés d'enseignement général car ces derniers ont subi tous les paliers de l'orientation scolaire.

3.4 ÉCHANTILLON ET MÉTHODE D'ÉCHANTILLONNAGE

Pour notre échantillon, nous sommes partis sur la base de 300 élèves qui devaient remplir le questionnaire. Tenant compte des difficultés naturelles du terrain, nous avons émis une marge d'erreur de 2%. En effet, sur les 300 questionnaires passés, nous nous sommes retrouvés avec 294. La marge a été vérifiée.

AN :

$300 * 2 = 600 / 100 = 6$. Soit 6 questionnaires qui ont été soustraits par les élèves. La marge a été vérifiée.

Sur les 294 questionnaires restants, nous n'avons finalement retenus que 279 car 15 questionnaires étaient inexploitables. 2 questionnaires n'étaient pas remplis ; 1 était rempli par une élève de la série technique SES et malheureusement, nous ne travaillons pas avec les séries de l'enseignement technique ; et 12 questionnaires étaient mal remplis.

Notre échantillon est non probabiliste. Les critères d'inclusion concernent les élèves de l'enseignement secondaire général et de manière précise les élèves des classes terminales de série A, C, D. Nous justifions ce choix simplement par le fait que l'enseignement général regorge un effectif pléthorique d'élèves contrairement à l'enseignement technique.

Le choix de l'échantillonnage s'est dessiné tout au long du parcours sur le terrain. Nous avons commencés par le lycée d'Elig-Essonon. Le premier jour, nous avons été confrontés aux évaluations du baccalauréat blanc qui se pratiquaient toute la semaine durant. Nous avons pu rattraper une quinzaine d'élèves des terminales A espagnol et allemand. Ils étaient exactement 17. La semaine suivante, nous avons effectivement passés le questionnaire dans ledit lycée puis nous nous sommes rendus à Matamfen, au Collège privé protestant Jonhston et au collège Atangana Essomba mais tous les trois ne réunissaient pas nos critères. Nous avons continué au Lycée Général Leclerc et nous avons fait face, comme à Elig-Essonon, aux évaluations du baccalauréat blanc. C'est à l'heure de la pause que nous avons maximisé la distribution des questionnaires. Malheureusement, nous étions seules, mais avons pu atteindre nos objectifs. Nous avons suivi la route jusqu'au Collège Frantz Fanon où nous avons attendus des heures avant de pouvoir passer le questionnaire. Nous avons été assistés par le surveillant général des classes terminales qui nous a aidés tant au niveau du partage qu'au niveau du retrait des questionnaires. Le lendemain, nous avons achevé la phase du terrain par le Collège François Xavier Vogt. Egalement plongés dans les compositions du baccalauréat blanc, il paraissait difficile à première vue pour nous d'avoir la disponibilité des élèves. Mais la compréhension du surveillant général des terminales a crédité notre compte. Avant la

passation des épreuves suivant la pause, il nous a dégagés du temps. C'est avec le cœur enchanté que nous nous sommes rendus à l'Institut privé Gasolent qui consacrait le dénouement du terrain.

3.5 DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNÉES

Pour notre étude, nous avons choisi comme instrument de collecte des données, le questionnaire.

Notre questionnaire est subdivisé en deux grandes parties. La première que nous pouvons intituler « *informations générales : déterminants individuels* », prend en compte le nom de l'établissement, l'âge, le sexe et la classe de l'élève. Elle nous permettra d'identifier l'individu en sa qualité de fille ou garçon, de peser l'âge en fonction de la classe fréquentée et estimer les difficultés de chacun à s'en sortir. La deuxième partie, résumée sous le nom « *informations spécifiques* » s'intéresse sur un premier pan à l'orientation scolaire de l'élève. Il s'agit de savoir comment l'élève a opté pour la série qu'il fréquente à l'issue de la classe de 3^e. Les différentes réponses lui sont proposées selon qu'il s'est concerté avec ses parents, son conseiller d'orientation, ses enseignants et les pairs ou autres possibilités. En fonction donc de l'acteur avec qui l'enfant s'est concerté, nous posons la question de savoir les points sur lesquels ont porté la discussion et nous faisons aussi un inventaire desdits points par acteur ainsi qu'il suit :

- a) A l'issue de la classe de 3^{ème}, dites-nous comment vous avez optez pour la série actuelle ?

Tableau 1: tableau de classification des types de concertation

De suite d'une concertation avec mes parents	◇	Si cette réponse, passe à la question b)
De suite d'une concertation avec mon conseiller d'orientation	◇	Si cette réponse, passe à la question c)
De suite d'une concertation avec mes enseignants	◇	Si cette réponse, passe à la question d)
De suite d'une concertation avec mes amis	◇	Si cette réponse, passe à la question e)
Autres (préciser) :.....	◇	Si cette réponse, passe à la question f)

Source : questionnaire

- b) Si vous vous êtes concertés avec vos parents, sur quels points ont porté la discussion ?

Tableau 2 : Tableau des points de concertation de l'élève avec les parents

Sur les désirs de vos parents	◇
Sur vos désirs personnels	◇
Autres (préciser).....	◇

Source : Questionnaire

- c) Si vous vous êtes entretenus avec votre conseiller d'orientation, sur quels points ont porté la discussion ?

Tableau 3 : Tableau des points de concertation de l'élève avec le CO

Sur la pratique des tests	◇
Sur le monde professionnel	◇
Sur les filières de formation	◇
Autres (préciser).....	◇

Source : Questionnaire

- d) Si vous vous êtes concertés avec vos enseignants, sur quels points ont portés la discussion ?

Tableau 4: Tableau des points de concertation de l'élève avec les enseignants

Sur vos notes dans leurs matières	◇
Sur la comparaison entre votre moyenne générale et vos projets d'avenir	◇
Autres (préciser).....	◇

Source : Questionnaire

- e) Si vous vous êtes concertés avec vos amis, sur quels points ont portés la discussion ?

Tableau 5: Tableau des points de concertation de l'élève avec les pairs

Sur leur avis par rapport aux métiers porteurs	◇
Autres (préciser).....	◇

Source : Questionnaire

Le premier pan de cette deuxième partie, met en relief nos différentes variables indépendantes qui nous permettrons de savoir si le type de concertation avec les acteurs de l'orientation détermine de manière significative le niveau d'adaptation de l'élève à la série fréquentée. Le deuxième pan quant à lui attire l'attention sur la variable dépendante et porte sur le parcours scolaire de l'élève depuis la classe de 2nde. Il s'agit de mesurer le niveau d'adaptation de l'élève à la série fréquentée. Cette variable a plusieurs démembrements et nous posons les questions de savoir :

- f) Le choix de la série depuis la classe de 3^e vous satisfait-il ? oui/non
- g) Avez-vous repris des classes depuis la 3^e?
- h) Si oui, combien de fois ?
- i) Comment trouvez-vous vos matières de base ? difficiles, faciles, indécis (NSP)

- j) Comment jugez-vous vos notes dans ces matières? Bonnes, moyennes, mauvaises
- k) Est-il évident pour vous de trouver un lien entre votre série et vos projets d'avenir?
Difficile, facile, indécis (NSP)

Ainsi, le nombre de redoublement, les performances dans les matières de base et la congruence entre la série et les projets professionnels que nous avons éclatés nous permettrons d'évaluer véritablement le niveau d'adaptation de l'élève à la série qu'il fréquente. Cette adaptation pourra donc être en extrême difficulté ou au contraire très aisée. Le mélange des deux aboutit à une adaptation moyenne.

3.6 VALIDATION DE L'INSTRUMENT

En guise de pré enquête, nous avons fait un pré test au Lycée d'Ekounou dans les classes de terminales A, C, D. Nous avons testé le questionnaire sur un échantillon de 30 élèves dont 10 par classe. En effet, la plus part des élèves nous ont interpellés sur la signification du terme « Indécis ». Par ailleurs, ils ne comprenaient pas comment remplir le questionnaire au niveau de la question 5a.

Tenant compte de leurs interventions, nous avons apportés des modifications au questionnaire final. Pour la majorité nous avons mis les précisions entre parenthèses pour faciliter la compréhension et même l'explication sans toutefois dévoiler le but réel de notre recherche pour éviter les biais.

3.7 PROCÉDURE DE COLLECTE DES DONNÉES

Pour **Grawitz 1990, p.63**, la collecte des données est : « l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre et les vérifie ».

Dans le cadre de notre travail, nous avons utilisés le questionnaire. Techniquement, nous avons monté un ensemble de questions dont le but a été de mettre en exergue les parties prenantes dans l'orientation scolaire des élèves des classes de terminales. La grille d'observation nous permettra de mieux visualiser ces données. Elle est issue de l'opérationnalisation des variables indépendantes et dépendantes (VI, VD) aidée de la revue de la littérature et des thèmes à aborder. Le plus important dans cette grille est de parvenir à déceler les éléments d'adaptation de l'élève quant à son orientation issue d'une concertation avec les acteurs de l'orientation.

3.8 MÉTHODE D'ANALYSE DES DONNÉES

Notre hypothèse générale est suivie de six hypothèses de recherche. Pour relever la relation qui s'établit entre la variable dépendante et les différentes variables indépendantes, nous procéderons par l'analyse de nos données. Dans cette partie, nous allons utiliser le test d'indépendance du χ^2 pour vérifier tour à tour la validité des six hypothèses de recherche sur :

- (1) La concertation de l'élève avec ses parents détermine significativement son orientation quant à son adaptation à la série fréquentée.
- (2) La concertation de l'élève avec son conseiller d'orientation détermine significativement son orientation quant à son adaptation à la série fréquentée.
- (3) La concertation de l'élève avec ses enseignants détermine significativement son orientation quant à son adaptation à la série fréquentée.
- (4) La concertation de l'élève avec ses pairs détermine significativement son orientation quant à son adaptation à la série fréquentée.
- (5) La concertation de l'élève avec le conseil de classe détermine significativement son orientation quant à son adaptation à la série fréquentée.
- (6) La concertation personnelle de l'élève détermine significativement son orientation quant à son adaptation à la série fréquentée.

H_0 (Hypothèse nulle) = « il n'existe pas de relations significative entre deux variables »

H_1 (Hypothèse alternative) = « il existe une relation significative entre deux variables »

Liaison

On va faire un test à un niveau de significativité de $\alpha = 0,05$ (5%) (Seuil) et on va décider

comme suit : $\chi^2 = \sum \frac{(O-T)^2}{T}$

O : fréquence observée ;

T : fréquence théorique.

Σ : somme de

ddl= (r-1)(s-1) (nombre de degré de liberté)

r = nombre de modalités de la variable dépendante

s = nombre de modalités de la variable indépendante

Si χ^2 (calculé) \leq χ^2 (théorique) alors on accepte (H_0) ;

Sinon, on rejette (H_0)(hypothèse nulle).

$\alpha = \text{probabilité } (\chi^2 (\text{calculé}) \leq \chi^2 (\text{théorique}))$

Règles de décision :

- ✓ Si $\chi^2 (\text{calculé}) \leq \chi^2 (\text{théorique})$ **l'hypothèse H_0 est acceptée**. C'est-à-dire qu'on accepte H_0 avec risque de se tromper de $\alpha = 0,05$ (5%) au détriment de H_1 .

Sinon, **l'hypothèse H_0 est rejetée**. C'est-à-dire qu'on accepte H_1 avec risque de se tromper de $\alpha = 0,05$ (5%) au détriment de H_0 .

CHAPITRE IV : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Ce chapitre s'intéresse à la présentation et à l'analyse des données collectées sur le terrain. Il est question d'établir l'existence d'une éventuelle relation entre le niveau d'adaptation de l'élève à la série fréquentée et le type de concertation avec les différents acteurs de l'orientation. À cet effet, notre questionnaire est destiné à nous fournir des données à caractère nominal. Les effectifs et pourcentages sont utilisés pour présenter et analyser nos résultats. Quant aux hypothèses, elles sont vérifiées par le biais de test de Khi-2 approfondi, la régression logistique linéaire dichotomique.

La première section, qui traite de la présentation descriptive des résultats retrace les facteurs utilisés pour le recueil de l'information (Répartition de l'échantillon suivant chaque facteur). Puis viendra la phase de vérification des hypothèses d'études.

4.1 PRÉSENTATION DESCRIPTIVE DES RÉSULTATS

Après analyse des données au moyen de la régression logistique linéaire dichotomique, nous avons les résultats suivants consignés dans des tableaux et commentés.

Tableau 6 : Tableau récapitulatif de la variable dépendante

5g) Avez-vous déjà repris depuis la classe de 3 ^e ?	5j) Comment jugez-vous vos notes dans ces matières de base ?	5k) Est-il évident pour vous de trouver un lien entre votre série et vos projets d'avenir ?	Variable dépendante
Oui	Bonnes	Difficile	Pas d'adaptation
Oui	Bonnes	Indécis (NSP)	Pas d'adaptation
Oui	Moyennes	Difficile	Pas d'adaptation
Oui	Moyennes	Indécis (NSP)	Pas d'adaptation
Non	Mauvaises	Difficile	Pas d'adaptation
Non	Mauvaises	Indécis (NSP)	Pas d'adaptation
Oui	Mauvaises	Facile	Pas d'adaptation
Oui	Mauvaises	Difficile	Pas d'adaptation
Oui	Mauvaises	Indécis (NSP)	Pas d'adaptation
Non	Bonnes	Facile	Adaptation
Non	Moyennes	Facile	Adaptation
Non	Bonnes	Difficile	Adaptation
Non	Bonnes	Indécis (NSP)	Adaptation
Non	Moyennes	Difficile	Adaptation
Non	Moyennes	Indécis (NSP)	Adaptation
Non	Mauvaises	Facile	Adaptation
Oui	Bonnes	Facile	Adaptation
Oui	Moyennes	Facile	Adaptation

Source : Données d'enquête

Le tableau récapitulatif des variables dépendantes nous présente une répartition égale des dites variables, soit 9 points de croisement pour chacune des modalités (Pas d'adaptation, adaptation). Nous avons convenus que pour dire qu'un élève s'adapte à la série fréquentée, il lui fallait réunir au moins deux sur trois des modalités de l'adaptation que nous avons relevés (Nombre de redoublement, performance dans les matières de base et congruence entre la série fréquentée et les projets d'avenir).

Tableau 7 : Tableau illustratif de la mise en œuvre de la variable dépendante

			Adaptation à la série fréquentée		Total
			Pas d'adaptation	Adaptation	
5) A l'issue de la classe de 3ème, comment avez-vous opté pour la série actuelle ? (une seule réponse possible)	De suite d'une concertation avec mes parents	Effectif	25	66	91
		% dans 5)	27,5%	72,6%	100,0%
	De suite d'une concertation avec mon conseiller d'orientation	Effectif	13	38	51
		% dans 5)	25,5%	74,5%	100,0%
	De suite d'une concertation avec mes enseignants	Effectif	13	32	45
		% dans 5)	28,8%	71,1%	100,0%
	De suite d'une concertation avec mes amis	Effectif	11	11	22
		% dans 5)	50%	50%	100,0%
	De suite d'une concertation en conseil de classe	Effectif	5	11	16
		% dans 5)	31,2%	68,8%	100,0%
Choix personnel	Effectif	11	43	54	
	% dans 5)	20,4%	79,6%	100,0%	
Total	Effectif	78	201	279	
	% dans 5)	28%	72%	100,0%	

Source : Données d'enquête

Le tableau ci-dessous, comme son nom l'indique, nous fait un état chiffré des élèves qui s'adaptent à la série fréquentée et ceux qui ne s'adaptent pas. La remarque générale que nous faisons est que 201 élèves sur 279 s'adaptent au choix de série contre 78 qui trainent le pas. Une proportion non négligeable dont il faut tenir compte lorsqu'on sait que l'émergence de 2035 passe par l'épanouissement de tous et de chacun.

Tableau 8: Tableau croisé de la concertation de l'élève avec les autres acteurs et son niveau d'adaptation à la série fréquentée

		Adaptation à la série		Total
		Pas d'adaptation	Adaptation	
5-e) Si vous vous êtes orientés par un autre moyen précisez les points qui ont fondés la discussion.	Amour des langues	0	13	13
	Amour des sciences	3	10	13
	Notes favorables	3	8	11
	Choix d'un métier	5	12	17
Total		11	43	54

Source : Données d'enquête

Le tableau croisé de la concertation de l'élève avec les autres acteurs et son niveau d'adaptation à la série fréquentée, nous montre une adaptation différente selon l'objet de la discussion. Par ailleurs, pouvons-nous voir que l'élève s'adapte mieux lorsque la discussion a pris en compte son amour pour les langues. Soit 13/13 élèves qui s'adaptent.

Tableau 9: Tableau du test du khi-deux

	Valeur	ddl	Signification (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	5,589	4	0,232
Nombre d'observations valides	279		

Source : Données d'enquête

Le tableau du test du khi-deux correspondant à l'analyse du tableau 7, nous montre que la signification bilatérale est de 0,232. Etant inférieure à 5 %, cela veut dire qu'il existe un lien significatif entre la concertation de l'élève et les autres acteurs avec son niveau d'adaptation à la série fréquentée.

Tableau 10: Tableau croisé de la concertation de l'élève avec le conseil de classe et son niveau d'adaptation à la série fréquentée

		Adaptation à la série		Total
		Pas d'adaptation	Adaptation	
5-d) Si vous vous êtes concertés lors des conseils de classe, précisez les points qui ont fondés la discussion ?	Note favorable	4	10	14
	Métier de l'avenir	1	1	2
Total		5	11	16

Source : Données d'enquête

Etant partis sur la base des notes favorables et des métiers d'avenir de l'élève lors de la discussion, nous nous rendons compte que l'élève s'adapte mieux à la série quand son rendement scolaire est mis en avant. Soit 10/14 qui s'adaptent.

Tableau 11: Tableau du test du khi-deux

	Valeur	ddl	Signification (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	,490	2	0,783
Nombre d'observations valides	279		

Source : Données d'enquête

Le khi-deux analysé du tableau 9 révèle une signification bilatérale de 0,783. Cela voudrait dire qu'il existe un lien significatif entre la concertation de l'élève avec le conseil de classe et son niveau d'adaptation à la série fréquentée car ce chiffre est inférieur à 5%.

Tableau 12: Tableau croisé de la concertation de l'élève avec les pairs et son niveau d'adaptation à la série fréquentée

		Adaptation à la série		Total
		Pas d'adaptation	Adaptation	
5-d) Si vous vous êtes concertés avec vos amis, sur quels points a porté la discussion ?	Sur leur avis par rapport aux métiers porteurs	6	8	14
	la compagnie	5	3	8
Total		11	11	22

Source : Données d'enquête

Les chiffres parlent d'eux-mêmes et nous constatons simplement que sur le plan général, l'influence des pairs s'annule elle-même car, sur 22 élèves orientés par leurs pairs, 11 s'adaptent et 11 ne s'adaptent pas. Mais, lorsque la discussion a porté sur leurs avis par rapport aux métiers porteurs, 8/14 s'en sortent contre 6.

Tableau 13: Tableau du test du khi-deux

	Valeur	ddl	Signification (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	<i>6,737</i>	<i>2</i>	<i>0,034</i>
Nombre d'observations valides	<i>279</i>		

Source : Données d'enquête

Le khi-deux analysé du tableau 11, présente une signification bilatérale de 0,034. Ce qui s'interprète par l'existence d'un lien entre la concertation de l'élève avec les pairs et son niveau d'adaptation à la série fréquentée.

Tableau 14: Tableau croisé de la concertation de l'élève avec les enseignants et son niveau d'adaptation à la série fréquentée

		Adaptation à la série		Total
		Pas d'adaptation	Adaptation	
5 - c) Si vous vous êtes concertés avec vos enseignants sur quels points ont portés la discussion ?	Sur vos notes dans leurs matières	<i>9</i>	<i>24</i>	<i>33</i>
	Sur la comparaison entre votre moyenne générale et vos projets d'avenir	<i>4</i>	<i>8</i>	<i>12</i>
Total		<i>13</i>	<i>32</i>	<i>45</i>

Source : Données d'enquête

Sur 45 élèves orientés par les enseignants, 24 s'adaptent lorsque la discussion a porté sur leurs notes dans les matières de base de la série fréquentée. Au total, 32/45 s'adaptent contre 13 qui évoluent difficilement.

Tableau 15: Tableau du test du khi-deux

	Valeur	ddl	Signification (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	<i>,184</i>	<i>2</i>	<i>0,912</i>
Nombre d'observations valides	<i>279</i>		

Source : Données d'enquête

Le khi-deux représentant l'analyse du tableau 13, montre une signification de 0,912. On conclut à l'existence d'un lien entre la concertation de l'élève avec les enseignants et son niveau d'adaptation à la série fréquentée.

Tableau 16 : Tableau croisé de la concertation de l'élève avec les CO et son niveau d'adaptation à la série fréquentée

		Adaptation à la série		Total
		Pas d'adaptation	Adaptation	
5-b) Si vous vous êtes entretenus avec votre conseiller d'orientation sur quels points ont porté la discussion ?	Sur la pratique des tests	<i>5</i>	<i>23</i>	<i>28</i>
	Sur le monde professionnel	<i>4</i>	<i>10</i>	<i>14</i>
	Sur les filières de formation	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>9</i>
Total		<i>13</i>	<i>38</i>	<i>51</i>

Source : Données d'enquête

Les élèves orientés par le conseiller d'orientation s'adaptent bien à la série fréquentée de façon générale. Soit 38/51 contre 13/51. Lorsque la discussion porte sur la pratique des tests, 23/28 s'adaptent. Lorsque la discussion porte sur le monde professionnel, 10/14 s'en sortent et 5/4 réussissent quand on aborde les filières de formations.

Tableau 17: Tableau du test du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	<i>2,670</i>	<i>3</i>	<i>0,445</i>
Nombre d'observations valides	<i>279</i>		

Source : Données d'enquête

L'analyse du khi-deux du tableau 15 montre que la signification bilatérale est de 0,445. On conclut directement sur l'existence d'un lien entre la concertation de l'élève avec les conseillers d'orientation et son niveau d'adaptation à la série fréquentée

Tableau 18: Tableau croisé de la concertation de l'élève avec les parents et son niveau d'adaptation à la série fréquentée

		Adaptation à la série		Total
		Pas d'adaptation	Adaptation	
5-a) Si vous vous êtes concertés avec vos parents, sur quels points ont porté la discussion ?	Sur les désirs de vos parents	8	15	23
	Sur vos désirs personnels	15	47	62
	Métier	2	4	6
Total		25	66	91

Source : Données d'enquête

Ce tableau nous montre la prégnance des parents au détriment des autres acteurs dans l'orientation de l'élève. Ils ont orientés 91 élèves parmi lesquels 66 s'adaptent contre 25 qui trainent le pas. Ce pendant la proportion des élèves qui s'en sortent lorsque la discussion prend en compte leurs désirs personnels, est plus importante. Soit 47/62.

Tableau 19: Tableau du test du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	1,059	3	0,787
Nombre d'observations valides	279		

Source : Données d'enquête

Le khi-deux analysé du tableau 17 précise à 0,787 sa signification bilatérale. Ce qui traduit donc l'existence d'un lien entre la concertation de l'élève avec les parents et son niveau d'adaptation à la série fréquentée.

Dans l'ensemble, pour tous les tableaux d'analyse des khi-deux, nous pouvons dire que nos six variables présentent toutes l'existence d'un lien entre le type de concertation et le niveau d'adaptation de l'élève à la série fréquentée. Car toutes les valeurs sont inférieures à 5 %. Si l'une des valeurs ou toutes était supérieure à 5 % on aurait conclut à l'absence de tout lien.

Tableau 20: Tableau de la statistique descriptive des âges des répondants

	N	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart type
2) Age :	279	15	26	19,10	2,249
N valide (listwise)	279				

Source : Données d'enquête

Le traitement au moyen de la statistique descriptive des données de la modalité âge des répondants montre que l'âge moyen en classe terminale est de 19 ans. Le plus jeune a 15 ans et le plus vieux, 26 ans.

4.2 VERIFICATION DES HYPOTHESES

Après la construction de la variable dépendante et application du test du KHI-2 par rapport aux indicateurs des variables indépendantes, nous avons remarqué que seulement l'indicateur faisant référence à la concertation avec les amis était significatif. Mais, cette significativité est à prendre avec un peu de recul vu que cette catégorie d'acteur n'était représentée qu'à 8%. Par conséquent, nous avons décidé de pousser l'analyse un peu plus loin en optant pour la régression logistique dichotomique.

Dans l'élaboration du modèle final portant sur l'application de la régression logistique nous l'avons réalisée sous SPSS version 17, afin de construire le modèle de prédiction du niveau d'adaptation de l'apprenant à la série selon que son orientation a été le fruit d'une concertation avec soit ses parents, soit son conseiller d'orientation, soit ses enseignants, soit ses amis, soit le conseil de classe ou lui-même.

Hypothèse I :

Modèle : Niveau d'adaptation à la série (VD)

= *fonction* (Q5_A, Q5_B, Q5_C, Q5_D, Q5_P, Q5_E)

Tableau 21: Tableau du codage de variables dépendantes

Valeur d'origine	Valeur interne
Pas d'adaptation	0
Adaptation	1

Source : Données d'enquête

Nous allons commencer par recoder la variable dépendante en variable catégorielle dichotomique : 1 = « Adaptation », 0 = « Pas d'adaptation »

Codage des variables explicatives

Eu égard au fait qu'on a plusieurs indicateurs qui entrent en ligne de conduite ici, nous allons seulement afficher dans le tableau de recodage les indicateurs qui ont une influence significative sur la variable d'intérêt (adaptation).

Tableau 22: Tableau de codages des variables nominales

		Fréquence	Codage des paramètres			
			(1)	(2)	(3)	(4)
5-e) Si vous vous êtes orientés par un autre moyen précisez les points qui ont fondés la discussion.	Amour des langues	13	1,000	,000	,000	,000
	Amour des sciences	13	,000	1,000	,000	,000
	Notes favorables	11	,000	,000	1,000	,000
	Choix d'un métier	17	,000	,000	,000	1,000
	RAS	225	,000	,000	,000	,000
5-b) Si vous vous êtes entretenus avec votre conseiller d'orientation sur quels points a porté la discussion ?	Sur la pratique des tests	28	1,000	,000	,000	
	Sur le monde professionnel	14	,000	1,000	,000	
	Sur les filières de formation	9	,000	,000	1,000	
	RAS	228	,000	,000	,000	
5-a) Si vous vous êtes concertés avec vos parents, sur quels points ont porté la discussion ?	Sur les désirs de vos parents	23	1,000	,000	,000	
	Sur vos désirs personnels	62	,000	1,000	,000	
	Métier	6	,000	,000	1,000	
	RAS	188	,000	,000	,000	
5-d) Si vous vous êtes concertés avec vos amis, sur quels points a porté la discussion ?	Sur leur avis par rapport aux métiers porteurs	14	1,000	,000		
	la compagnie	8	,000	1,000		
	RAS	257	,000	,000		
5-d) Si vous vous êtes concertés lors des conseils de classe, précisez les points qui ont fondés la discussion ?	Note favorable	14	1,000	,000		
	Métier de l'avenir	2	,000	1,000		
	RAS	263	,000	,000		
5-c) Si vous vous êtes concertés avec vos	Sur vos notes dans leurs matières	33	1,000	,000		

enseignants sur quels points ont portés la discussion ?	Sur la comparaison entre votre moyenne générale et vos projets d'avenir	12	,000	1,000		
	RAS	234	,000	,000		

Source : Analyse statistique des données d'enquête

Pour ce qui est des variables dépendantes, on a :

5-e) Si vous vous êtes orientés par un autre moyen précisez les points qui ont fondés la discussion. On a :

1 = « **Amour des langues** », 2 = « **Amour des sciences** », 3 = « **Notes favorables** », 4 = « **Choix d'un métier** », 0 = « **RAS** »

5-b) Si vous vous êtes entretenus avec votre conseiller d'orientation sur quels points ont porté la discussion ? On a :

1 = « **Sur la pratique des tests** » ; 2 = « **Sur le monde professionnel** » ; 3 = « **Sur les filières de formation** » ; 0 = « **RAS** ».

Le recodage des variables va de soi avec les autres indicateurs. Pour la construction de notre modèle, nous avons utilisé l'approche dite de STEPWISEFORWARD qui consiste à partir d'un modèle à une seule variable et puis on en ajoute éventuellement d'autres variables suivant qu'elles permettent de rendre plus significatif le modèle.

Tableau 23: Tableau récapitulatif du modèle

Étape	-2log-vraisemblance	R-deux de Cox & Snell	R-deux de Nagelkerke
1	312,074	0,235	0,313

Source : Analyse statistique des données d'enquête

$$R^2 = 0,313 ; R = 0,560$$

Le modèle final a pour **R = 0,560** ; ainsi on obtient un modèle où le niveau d'adaptation à la série est expliqué par les variables dépendantes à **56%**.

Tableau 24: Tableau de construction du modèle final des variables dans l'équation

	B	E.S.	Wald	ddl	Signif.	Exp(B)	IC pour Exp(B) 90,0%	
							Inférieur	Supérieur
Q5_A			17,534	3	,001			
Q5_A(1)	,629	,438	2,062	1	,151	1,875	,913	3,852
Q5_A(2)	1,142	,297	14,832	1	,000	3,133	1,924	5,103
Q5_A(3)	,693	,866	,641	1	,423	2,000	,481	8,311
Q5_B			12,074	3	,007			
Q5_B(1)	1,526	,493	9,565	1	,002	4,600	2,043	10,357
Q5_B(2)	,916	,592	2,399	1	,121	2,500	,945	6,615
Q5_B(3)	,223	,671	,111	1	,739	1,250	,415	3,768
Q5_C			7,578	2	,023			
Q5_C(1)	,981	,391	6,297	1	,012	2,667	1,402	5,072
Q5_C(2)	,693	,612	1,281	1	,258	2,000	,730	5,476
Q5_E			8,149	4	,086			
Q5_E(1)	21,203	11147,524	,000	1	,998	1,615E9	,000	.
Q5_E(2)	1,204	,658	3,345	1	,067	3,333	1,129	9,843
Q5_E(3)	,981	,677	2,099	1	,147	2,667	,876	8,121
Q5_E(4)	,875	,532	2,705	1	,100	2,400	1,000	5,760

Source : Analyse statistique des données d'enquête

Eu-égard au tableau ci-dessus, nous avons le modèle ci-dessous :

$$\text{Logit (niveau d'adaptation)} = 3,133* \text{Q5_A(2)} + 4,6* \text{Q5_B(1)} + 2,667* \text{Q5_C(1)} + 3,333* \text{E(2)} + 2,4* \text{E(4)}$$

En revenant au recodage des variables explicatives évoqué ci-dessus, on obtient ainsi le modèle équivalent qui se présente ainsi :

$$\text{Logit(niveau d'adaptation)} = 3,133* (\text{Q5_A= sur vos désir personnels}) + 4,6* (\text{Q5_B= Sur la pratique des tests}) + 2,667* (\text{Q5_C= Sur vos notes dans leurs matières}) + 3,333* (\text{E= Amour des sciences 2}) + 2,4* (\text{E=RAS})$$

Il est à remarquer que toutes les variables figurant dans le tableau de codage n'apparaissent pas dans la table de construction de modèle ; ceci peut s'expliquer par les effets de covariance (deux variables liées portent toutes deux la même information par

conséquent la présence de l'une dans le modèle annule l'autre par l'approche dite de STEPWISE).

D'après le tableau de modèle ci-dessus, on peut dire qu'un répondant qui s'est concerté avec ces parents et dont la discussion portait sur les désirs personnels (Q5_A(2)) de l'apprenant a 14,832 fois plus de chance que ceux qui se sont concertés avec les autres acteurs; de s'adapter à la série (OR=14,832).

De même (Q5_B(1)), on peut dire qu'un répondant qui s'est concerté avec les conseillers d'orientation et dont la discussion portaient sur la pratique des tests a 9,565 fois plus de chance que ceux qui se sont concertés avec les autres acteurs; de s'adapter à la série (OR=9,565).

De même (Q5_C(1)), on peut dire qu'un répondant qui s'est concerté avec les enseignants et dont la discussion portaient sur leurs notes dans leurs matières a 6,297 fois plus de chance que ceux qui se sont concertés avec les autres acteurs; de s'adapter à la série (OR=6,297).

De même (Q5_E(2)), on peut dire qu'un répondant qui s'est appuyé sur ses convictions personnelles et dont le choix portait sur l'amour des sciences a 3,345 fois plus de chance que ceux qui se sont concertés avec les autres acteurs; de s'adapter à la série (OR=3,345).

**CHAPITRE V : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS
ET IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES**

Comme l'indique déjà le titre du chapitre, il question ici d'interpréter les résultats et de faire mention des implications professionnelles desdites interprétations.

5.1 INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Au terme des analyses statistiques, le résultat majeur est la prégnance des parents dans l'orientation des élèves. Viennent ensuite les conseillers d'orientation, les enseignants et en dernier les choix personnels.

Ce résultat confirme la contribution de plusieurs acteurs à l'orientation des élèves. L'adaptation de l'élève à la série varie cependant en fonction des acteurs. 56% du niveau d'adaptation de l'élève en dépend. Le poids des parents est 14,8 fois plus important quand la concertation a porté sur les désirs personnels. Viennent ensuite les conseillers d'orientation (9,5 fois plus) quand la concertation a eu lieu autour des tests ; les enseignants (6,2 fois plus) lorsque la concertation portait sur les matières de bases et en dernier, les choix personnels (3,3 fois plus) quant à l'amour pour les sciences pures était en jeu.

Les théories que nous avons convoquées à l'instar de la théorie de l'attachement expliquent ces résultats sur la prégnance des parents dans l'orientation de l'élève. En effet, les liens qui unissent les parents à leurs enfants leur donnent le droit de s'investir à fond dans leur vie scolaire. Comme l'expliquait aussi Humann, les parents se positionnent en véritable accompagnateurs de l'orientation de leurs enfants. Mais encore, reste-t-il le danger de passer à côté de l'épanouissement de l'élève.

Ces résultats traduisent un réel danger quand on sait que les parents ne sont pas des professionnels de l'orientation et que leurs critères ne sont pas objectifs. Le plus souvent, ils transfèrent leurs ambitions manquées de jeunesse sur leurs enfants niant ainsi les aspirations personnelles de leur progéniture. Par ailleurs, au regard des objectifs à l'horizon 2035, nous craignons que le volet éducatif soit un échec. Aussi, nous est-il permis de penser que ces résultats réduiraient à néant les efforts des pouvoirs publics. On est porté à croire que l'instauration des conseillers d'orientation est sans utilité. Alors le conseiller d'orientation serait-il utile ?

La question de l'utilité du conseiller d'orientation n'est plus à débattre car nous savons tous qu'il est le professionnel qui sait mettre l'élève qu'il faut à la série qu'il faut en se basant sur des critères professionnels, objectifs avec l'usage des tests.

5.2 IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES

Sur le plan strict de l'orientation scolaire, ces résultats traduisent la prégnance des parents dans le processus d'orientation des élèves parmi les autres acteurs. En effet, le conseiller d'orientation est relégué au deuxième plan pourtant la tendance idéale serait l'inverse de la classification. Partant sur cette base, nous interpellons tous les membres de la société à contribution. Notamment :

Les pouvoirs publics, nous leur suggérons d'intensifier les campagnes de vulgarisation du métier de conseiller d'orientation à travers la prolifération des débats télévisés, des émissions radio. Par ailleurs, d'organiser et ce de manière trimestrielle, la Journée Nationale de l'Orientation Scolaire, la Journée de l'orientation académique et professionnelle.

Les chefs d'établissement, nous leurs proposons d'impliquer davantage les parents et les conseillers d'orientation dans les associations des parents d'élèves qui tiendront des réunions séquentielles.

Les parents d'élèves ont quant à eux besoin d'être éduqués sur les principes de l'orientation. Ils doivent comprendre que le conseiller d'orientation n'est pas un rival, mais une aide à l'épanouissement de l'élève, ici leur enfant.

Enfin, les conseillers d'orientation doivent prendre leur profession au sérieux. Et tout commence par la perception qu'ils ont eux-mêmes de leur travail, de la valeur et de l'importance qu'ils y accordent.

L'Etat devrait concevoir des politiques de communication sur le plan des plus values d'orientation en faveur des parents. Si non ce serait réduire à néant tous les efforts des pouvoirs publics qui s'acharnent à vulgariser l'orientation au Cameroun.

Nous suggérons par ailleurs à l'Etat Camerounais, d'appliquer les principes du parcours de découverte des métiers et formations déjà applicable en France et dont le contenu se présente comme suit.

Le parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF) a été mis en place à la rentrée 2009 en France. Il concerne les élèves de la classe de 5^e jusqu'à la classe de Terminale. L'objectif est de permettre à l'élève de construire son parcours de façon active, « en fondant ses choix sur des bases solides et éclairées ». Le PDMF doit être inscrit au volet orientation du projet d'établissement et contribuer à l'acquisition des compétences : « sociales et civiques » et « autonomie et initiatives » du socle commun des connaissances et de compétences. La circulaire de préparation de la rentrée 2009 précise que le PDMF s'inscrit dans le « cadre d'une orientation active » et doit aider :

- «à combattre les phénomènes d'autocensure »,
- «à renforcer l'estime de soi » chez les élèves »
- «à mettre l'accent sur les compétences et les efforts nécessaires à la réussite dans la voie envisagée »
- « les filles et les garçons à diversifier leurs choix d'orientation en dehors de tout préjugé sexué »
- l'élève à maîtriser les compétences lui permettant de s'orienter tout au long de sa vie.

Le parcours de découverte des métiers et des formations est une approche globale de l'orientation qui repose sur les principes suivants :

- Une démarche éducative en orientation, facteurs de dépassement des déterminants culturels et sociaux des choix d'orientation et d'acquisition de la capacité à s'orienter ;
- une approche globale associant découverte progressive des métiers, découverte des formations et connaissance de soi pour soutenir l'ambition scolaire dans une logique d'égalité des chances ;
- une maturation progressive pour éclairer et dédramatiser les choix, dans le cadre d'un accompagnement personnalisé visant à faire de chaque élève un acteur de son orientation ;
- un processus d'orientation dans la durée, continu et progressif, pour préparer et gérer les transitions (collège/lycée, orientation active vers le supérieur).

La démarche s'articule autour de 3 axes qui sont :

- La découverte des métiers
- La découverte des formations
- L'auto évaluation et la connaissance de soi.

Le professeur principal est pleinement impliqué dans le PDMF puisqu'il doit coordonner les différentes actions pédagogiques qui en découlent. Il doit travailler avec un grand nombre de partenaires aussi bien internes (CPE, documentaliste, autres professeurs, qu'externes (COP, autres établissements, monde de l'entreprise, anciens élèves...).

Le partenariat est une dimension essentielle du PDMF, puisqu'il permet d'ouvrir les esprits des élèves. Il favorise la mise en relation de l'élève non seulement avec le monde de l'enseignement supérieur mais aussi avec le monde du travail, afin de faciliter les transitions d'une étape à une autre de la scolarité. C'est aussi un moyen de faire prendre connaissance à l'élève de la réalité du terrain et ainsi lui permettre de faire des choix en toute connaissance de cause afin d'éviter une éventuelle mauvaise orientation.

Au collège, le PDMF se met en place en respectant une progressivité pédagogique. Chaque niveau a donc une activité dominante, des objectifs et des étapes métiers et temps forts.

Pour la classe de 5^e Activité dominante : découverte des métiers.

Objectifs : apprendre à connaître les caractéristiques des métiers, recueillir des informations, chercher à découvrir ses intérêts, imaginer son futur.

Étapes métiers et temps forts : ouverture du web classeur orientation, rencontres avec des professionnels ou visites d'entreprises.

Pour la classe de 4^e Activité dominante : découverte des voies de formation.

Objectifs : mettre en place une démarche rationnelle, acquérir des méthodes d'analyse et de traitement des données, développer son sens critique et sa capacité de questionnement.

Étapes métiers et temps forts : journée en établissement (lycée d'enseignement général et technologique, lycée professionnel, lycée d'enseignement agricole, CFA – centre de formation d'apprentis, etc.).

Pour la classe de 3^e Activité dominante : préparer l'après-3^eme.

Objectifs : mettre en cohérence, s'approprier les connaissances pour se situer et choisir.

Étapes métiers et temps forts : entretien personnalisé d'orientation, séquence d'observation en milieu professionnel (rechercher un lieu d'accueil, préparer la séquence, produire un rapport de stage, faire une présentation orale, rédiger un CV ou une fiche de coordonnées, apprendre à se décrire et à se présenter...), procédure d'orientation et d'affectation.

Toutes les données recueillies par l'élève tout au long de ce parcours de découverte pourront être consignées, triées, hiérarchisées dans le web classeur. Cet outil numérique mis à disposition de l'élève par l'ONISEP est un espace individuel sécurisé par un mot de passe. Il s'agit d'un outil de pilotage permettant un suivi régulier des progressions de l'élève dans son parcours et ses diverses démarches. Il permet d'échanger avec les différents adultes susceptibles de l'accompagner (CPE, COP, documentalistes...). C'est un outil de

communication privilégié entre élèves et professeurs.

La classe de 5^è familiarise donc les élèves avec les différents métiers, explique par quels moyens s'informer et enfin aide l'élève à mieux se connaître en cernant ses intérêts personnels. Au terme de cette année l'élève doit parvenir à se projeter dans sa vie future.

En 4^è, les élèves sont familiarisés avec les différentes possibilités de poursuites d'études. Ils découvrent la diversité des cursus possibles. Ils sont amenés au cours de cette année à passer une journée dans un établissement scolaire (lycée, lycée professionnel, CFA) où ils seraient susceptibles de poursuivre leurs études.

La classe de 3^è est rythmée par 2 temps forts : la séquence d'observation en milieu professionnel et l'entretien individuel mené par le professeur principal. Le stage d'observation se déroule sur une semaine, il est l'occasion pour l'élève de se confronter pour la première fois au monde du travail, d'en observer l'organisation et de découvrir de un métier. Ce stage lui permet de se mettre en situation d'autonomie en dehors de l'établissement scolaire qu'il fréquente. À l'issue de ce stage un rapport qui mettra en avant l'expérience que l'élève a tiré de ce stage et les conclusions qu'il en tire (intérêt ou non pour le métier) sera rédigé par l'élève. Ce rapport contribue pleinement à développer la faculté d'autoévaluation et une meilleure connaissance de soi de l'élève.

L'entretien individuel permet de faire le point avec les élèves sur tous les éléments recueillis grâce au web classeur tout au long du parcours de l'élève depuis la 5^è. Ce bilan individuel doit permettre à l'élève de faire un choix d'orientation. Les conseillers d'orientations sont associés à cette étape et éclairent les élèves, lors d'entretiens, sur les filières à suivre pour la mise en œuvre de leur projet.

Le dialogue avec les parents est aussi privilégié tout au long du parcours car il est très important que les parents puissent s'impliquer et participer de façon active dans le suivi d'orientation de leur enfant. Comme nous l'avons déjà noté leur soutien est primordial.

Le PDMF au collège prend fin avec l'orientation de l'élève soit vers une filière professionnelle, soit vers une filière générale et technologique. Comme le montrent les analyses du questionnaire, le PDMF doit être mis en application dans les établissements scolaires du Cameroun. Ils doivent rencontrer les CO dès leur première année au secondaire et non seulement attendre que les difficultés scolaires se présentent.

Cette pratique vise tout simplement à éviter que l'élève se sente totalement perdu ou noyé sous le flot d'informations, incapable de se projeter dans l'avenir ou de construire un projet professionnel quelconque ne sachant pas vraiment où se situent ses réels centres

d'intérêts. On se rend alors compte du bénéfice du PDMF qui, si nous l'appliquons de façon uniforme au sein de tous les établissements, permettrait à chaque élève d'avoir un projet précis à la fin de la 3^e, de telle sorte que le second cycle ne soit qu'une continuité sans ambiguïté de son projet d'avenir. Car la proportion des élèves qui ne voient pas de lien clair entre la série fréquentée et leur projet d'avenir est très grande. Soit, 125 élèves pour 44,8% contre 154 élèves qui trouvent aisé cette relation, soit 54,2%. C'est une situation alarmante pour un Cameroun qui se veut être un pays émergent à l'horizon 2035. Plus que 19 ans.

CONCLUSION GÉNÉRALE

En résumé, ce travail était axé sur le sujet : « Concertation de l'élève avec les acteurs de l'orientation scolaire et niveau d'adaptation à la série fréquentée ». Il s'agissait en effet, de répondre à la question principale : Est-ce que le type de concertation de l'élève avec les différents acteurs de l'orientation scolaire détermine significativement son adaptation à la série fréquentée ? Pour y répondre, nous avons fait ressortir six hypothèses que la revue de la littérature et les théories convoquées nous ont permis d'étayer. Les analyses statistiques que nous avons faites des données recueillies par le questionnaire ont donné suite, grâce à la régression logistique linéaire dichotomique, au rejet des hypothèses spécifiques N° 4, 5, 6 et à la validation des hypothèses N° 1, 2, 3. Ce qui confirme d'abord que plusieurs acteurs œuvrent dans le processus d'orientation des élèves. Ensuite, ce résultat explique que les parents ont plus de poids dans l'orientation des élèves, suivis des conseillers d'orientation et des enseignants. Avec 14,8 du poids des parents et une adaptation de 72,6 % ; 9,5 du poids des conseillers d'orientation et 74,5 % du niveau d'adaptation et 6,3 du poids des enseignants pour un niveau d'adaptation de 71,1%. Ces chiffres montrent bien la réalité de l'orientation scolaire telle qu'elle est vécue et pratiquée au Cameroun. Les pouvoirs publics sont ainsi interpellés pour fixer davantage les verrous de l'orientation-conseil. Les conseillers d'orientation, sachons-le, sont mieux aguerris que les autres acteurs pour se prononcer objectivement sur l'orientation de l'élève. Si tel n'était pas le cas, les pouvoirs publics n'auraient pas vu la nécessité d'instaurer ce métier dans le corps des fonctionnaires. Mais, comment juguler ces freins qui continuent de retarder l'essor de l'orientation au Cameroun et partant, de la profession de conseiller d'orientation ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- **OUVRAGES**

- ATITSOGBE. K.A. SOVET, L. & PARI. P. (2003)** Effets des barrières perçues dans l'élaboration du projet professionnel auprès d'étudiants togolais : Une analyse multi-méthode. Pratiques Psychologiques.
- BAWA. I. H. (2007).** Estime de soi et performances scolaires chez des adolescents au Togo. Université de Lomé, Lomé, Togo.
- BETZ. N. E. (2008).** Advances in vocational theories. In S. D. Brown & R. W. Lent (Eds.), Handbook of counseling psychology. New York: Wiley.
- BOCQUET. C. (2002).** L'adaptation biologique, in Encyclopedia Universalis, Paris, 244-247.
- BOMDA. J. (2008a).** Orientation-conseil scolaire, universitaire et professionnelle au Cameroun : L'urgence d'une remédiation. Paris : L'Harmattan.
- BOMDA. J. (2008b).** Le conseiller d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle au Cameroun: un luxe? Une sinécure? Yaoundé: CEPER.
- BOMDA. J. (2013a).** Les paradoxes de l'éducation formelle et de l'orientation scolaire et professionnelle en Afrique subsaharienne. Paris: Edilivre.
- BOMDA. J. (2013b).** Droits à l'éducation et à l'orientation scolaire et professionnelle. Analyse d'une discrimination constante : L'exemple camerounais. Manuscrit non achevé, Yaoundé.
- BROWN.B.B. et LARSON. J. (2009).** Peer relations. Dans C. Proctor et P. A. Linley (Eds.), Research, applications, and interventions for children and adolescents : A positive psychology perspective (pp.149-164), Springer : Dordrecht, GE.
- BROWN. B.B. (2011).** Popularity in peer group perspective: The role of status in adolescent peer systems. Dans A.H.N. Cillession, D. Schwartz, et L. Mayeux (Eds.), Popularity in the peer system (pp.165-192). New York, NY : The Guildford Press.
- CANGUILHEM. G. (1952).** La connaissance de la vie, Paris, Hachette.
- CHITOU. I. (2011).** L'enseignement supérieur et la recherche dans la problématique du développement du Togo : Une orientation vers la gestion entrepreneuriale. Management & Avenir, 45, 126- 143.
- COCHRAN. M. et DEAN. C. (1991).** Home-school relations and the empowerment process. The Elementary School Journal, 91 (3), 261-269.
- COPANS. J. (2001).** Afrique noire : un État sans fonctionnaires? Autre part, 20, 11-26.

- CORMON. F.** (1789). Nouveau dictionnaire de sobriété, français, espagnol et latin, Anvers, Piestre et Delamollière.
- DANVERS. F.** (1988). Pour une histoire de l'orientation professionnelle. Histoire de l'éducation, 37, 3- 15.
- DANVERS. F.** (2001). « Mai 68 » ou la désorientation scolaire et universitaire. Cahiers Alfred Binet, 4, 37-50.
- DELIRY-ANTHEAUME. E.** (1995). L'élaboration de nouvelles politiques éducatives au Togo. Réalité ou virtualité ? Cahier des Sciences Humaines, 31, 719-737.
- DUNST, C. J., JOHANSON, C., ROUNDS, T., TRIVETTE, C.M., ET HAMBY, D.** (1992). Characteristics of parent-Professional partnerships. In S. L. Christenson and J. C. Conoley (Eds.), Home-school collaboration : Enhancing children's academic and social competence (pp. 157-174). Maryland : The National Association of School Psychologists.
- EPSTEIN. J. L.** (1996). Family-school links: How do they affect educational outcomes? In A. Booth and J. Dunn (Eds.), Family-School Links: How do they affect educational outcomes? Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum Associates.
- ANDREANI, LARTIGUE,** L'orientation scolaire des élèves, p.9, Armand Colin, Paris 2006.
- GRAWITZ. M.** (2004). Lexique des sciences sociales. 8^{ème} éd. Paris : Dalloz
- GUICHARD. J. & HUTEAU. M.** (2006). Psychologie de l'orientation. Paris : Dunod.
- GUICHARD et HUTEAU.** L'Orientation scolaire et professionnelle, Paris, Dunod, 2005.
- Guth, S. (1997). Lycéens d'Afrique. Paris : L'Harmattan.
- SIMONET. (G).** Le concept d'adaptation : polysémie interdisciplinaire et implication pour les changements climatiques, 2009.
- HUMANN. P.** 2009. L'orientation scolaire vécue par les jeunes et leurs parents.
- JAKUBOWICZ. A.** 2002. L'adaptation psychologique, in Encyclopedia Universalis, Paris, Encyclopedia Universalis France, 247-250.
- KASSEA. R.** (2009). Programme Orientation et Conseil pour le Développement de la Jeunesse Africaine (POC). Présenté à Colloque international: La recherche en éducation dans les pratiques et politiques éducatives en Afrique, Bamako, Mali.
- LABARRIERE. J.L.** (2005). La condition animale : Etude sur Aristote et les stoïciens, Louvain-la-neuve, Peeters.
- LAMBERT. D. REZSÖHAZY. R.** (2004). Comment les pattes viennent au serpent : essai sur l'étonnante plasticité du vivant, Paris, Flammarion.

- LAPOSTOLLE. G.** (1980). L'orientation au collège depuis les années 1980 : Un problème de choix politique entre deux formes de démocratisation. 34/ 4, 2005. Pp. 415-438.
- LAREAU. A.** (1996). Assessing parent involvement in schooling : A critical analysis. In A. Booth and J. F. Dunn, Family-School Links: How do they affect educational outcomes? (pp. 57-64), Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum Associates.
- SOVET. L. BOMDA. J. OUEDRAOGO. A. KOKOU ATITSOGBE. A.** (2013). Démocratisation de l'éducation en Afrique Noire francophone : Quelle place pour l'orientation scolaire et professionnelle ?
- LENT. R. W.** (2001). Vocational psychology and career counseling: Inventing the future. *Journal of Vocational Behavior*, 59, 213-225.
- LENT. R. BROWN. S. D. & HACKETT. G.** (1994). Toward a unifying social cognitive theory of career and academic interest, choice, and performance. *Journal of Vocational Behavior*, 45, 79-122.
- LENT. R. W. & SHEU. H.** (2010). Applying social cognitive career theory across cultures: Empirical status. In J. Ponterotto, J. M. Casas, L. A. Suzuki, C. M. Alexander (Eds.), *Handbook of multicultural counseling* (3rd éd. pp. 691-701). Thousand Oaks, CA: Sage.
- MASSON. P.** (1994) Négociation et conflit dans le processus d'orientation des élèves de l'enseignement secondaire. In *sociétés contemporaines* N° 18-19 juin / septembre 1994.
- MASSON. P.** (1997). Elèves, parents d'élèves et agents scolaires dans le processus d'orientation. In *Revue française de sociologie*.38-1.
- MOUMOULA. I. A. & BAKYONO/NABALOU. R.** (2005). L'orientation scolaire et professionnelle au Burkina Faso. *Revue Internationale d'Education de Sèvres*, 38, 67-75.
- OBENGA. T.** (2005). L'Egypte, la Grèce et l'école d'Alexandrie : histoire interculturelle dans l'Antiquité : aux sources égyptiennes de la philosophie grecque, Paris, L'Harmattan/ Gif-sur-yvette, Khepera.
- OKENE R.** (2009). Défis et perspectives de l'orientation-conseil au Cameroun. L'Harmattan. Paris. 174 pages.
- OKENE. R.** (2013). L'orientation des jeunes en Afrique. Paris: L'Harmattan.
- ORLOVE. B.** 2(005). Human adaptation to climate change: a review of three historical cases and some general perspectives, *Environmental Science and policy*, 8, 589-600.
- PIAGET. J.** (1967). *Biologie et connaissance : essai sur les relations entre les régulations organiques et les processus cognitifs*, Paris, Gallimard.

- PIPER. E. & KASSÉA. R.** (2004). *Guidance, Counselling and Youth Development Programme in Africa. Evaluation Report.* Genève: UNESCO.
- PIVETEAU. J.** (1991). *La Main et l'hominisation*, Paris, Masson.
- POULIN. F.** *Les relations entre pairs à l'adolescence.*
- REY. A.** (2006). *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaire Le Robert.
- REY-DEBOVE. J. REY. A.** (2007). *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- DESLANDES. R.** (1997). *Une visée partenariale dans les relations entre l'école et les familles : complémentarité de trois cadres conceptuels*¹, Ph. D2
- ROUBAUD. F.** (1994). *Le marché du travail à Yaoundé, 1983-1993. La décennie perdue.* Tiers-Monde, 140, 751-778.
- SMIT. B. WANDEL. J.** (2006). *Adaptation, adaptative capacity and vulnerability*, *Global Environmental Change*, 16, 282-292.
- TACHE. A.** (2003). *L'adaptation : un concept sociologique systémique*, Paris, L'Harmattan.
- TAGUE. F. X. K. ET BOMDA. J.** (2015). *Processus de construction de soi et choix professionnel chez les étudiants camerounais. Education et socialisation. Les cahiers du CERFEE*, (38).
- TATANGANG. N. H.** (2011). *Education-Formation-Emploi: La clef du développement de L'Afrique à l'ère de La mondialisation.* Bloomington: Xlibris Corporation.
- TCHAMEGNON. Y.** (1991). *Evolution des dépenses publiques d'éducation au Togo et l'influence des déperditions scolaires sur les coûts unitaires dans l'enseignement général du troisième degré.* Université de Laval, Canada : Centre d'Etudes et de Documentation sur le Développement de l'Education en Afrique.
- TSALA.TSALA. J. P.** (2004). *L'enseignement technique au Cameroun : le parent pauvre du système? Carrefours de l'éducation*, 18, 176-193.
- TSALA. TSALA. J.P.** (2007). *Formation et pratique de l'orientation scolaire et professionnelle au Cameroun. Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines*, 1, 121-158.
- VINCENT. C. et TOMLINSON. S.** (1997). *Home-school relationships : « the swarming of disciplinary mechanisms »?* *British Educational Research Journal*, 23, 361-37
- WRZUS. C. HANEL. M. WAGNER. J. et NEYER. F.J.** (2013) *Social network changes and life events across the life span: A meta-analysis.* *Psychological Bulletin*, 139, 53-80.

- **MEMOIRES**

MISSE. J. (2012). Diversité de background et conscience professionnelle chez les conseillers d'orientation : une étude menée dans la ville de Yaoundé. Mémoire.

NANTCHOUANG. R. (2009). Impact de l'absence des conseillers d'orientation à l'école primaire sur les rendements des élèves en cycle post primaire, ENIC, Licence, Mémoire.

- **RAPPORTS**

CSÉ (Conseil supérieur de l'éducation, 1998). L'école, une communauté éducative. Voies de renouvellement pour le secondaire. Sainte-Foy, Québec.

MAIF. (2014). L'orientation scolaire : acteurs et mécanismes, Communication institutionnelle – Pôle éditorial.

OCDE (1997). Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement), Les parents partenaires de l'école, Paris.

UNESCO. (1970). Rapport sur la place et le rôle de l'orientation et du conseil dans l'éducation permanente. Bratislava, 30 novembre 1970.

- **LOIS**

ARRETE N°67/B1/14/54/MINESEC/CAB du 19 février 2001 portant définition des missions, des ressources et de la gestion du conseiller d'orientation au sein d'un établissement scolaire

CIRCULAIRE N°08/B1/1464/MINEDUC/CAB du 19 février 2001 portant définition du rôle des partenaires du conseiller d'orientation au sein d'un établissement scolaire

DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME DE 1948.

DECRET N°2001/041 DU 19 FEVRIER 2001 portant organisation des établissements scolaires publics et fixant les attributions des responsables de l'administration scolaire.

LOI D'ORIENTATION DE L'EDUCATION DU 14 AVRIL 1998.

Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966.

- **DICTIONNAIRES**

GRAND DICTIONNAIRE DE LA PSYCHOLOGIE LAROUSSE. 1999.

- **WEBGOGRAPHIE**

Dictionnaire de la psychiatrie des éditions du CILF : www.cilf.fr

Dictionnaire électronique français wiktionaire.

Dictionnaire LAROUSSE électronique.

ONISEP <http://www.onisep.fr/Espace-pedagogique/College/Orientation/Parcours-de-decouverte-des-metiers-et-des-formations/Le-PDMF-au-college-une-progressivite-pedagogique>. Consulté le 29 mai 2016.

ANNEXES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I
ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION

SECTION : Conseillers d'Orientation



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I
HIGHER TEACHER'S TRAINING COLLEGE
DEPARTMENT OF SCIENCES OF EDUCATION

SECTION: Counseling Guidance

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Pr Pierre FONKOUA, chef de département des Sciences de
l'Éducation, certifie que l'étudiant (e) nommé(e)

TIEUMENI MOMANI FANNY EULALIE

Est inscrit(e) au niveau V du département des Sciences de l'Éducation, Filière
Conseillers d'Orientation de l'École normale supérieure de Yaoundé et poursuit
actuellement un travail de recherche sur le thème suivant :

Sous la direction de Dr BONDA JOSEPH

Ce travail de recherche l'oblige à s'adresser à certaines institutions ou à certains
services en vue de la collecte des données nécessaires à sa finalisation.

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir
ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le 29 avril 2016.....



Le Chef de Département

Pierre FONKOUA
Pr Pierre FONKOUA

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail- Patrie

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DELEGATION REGIONALE POUR LE CENTRE

SERVICE DE LA CARTE SCOLAIRE ET DE L'ORIENTATION
SCOLAIRE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION

CENTER REGIONAL DELEGATION

FICHER DES CONSEILLERS D'ORIENTATION DE LA REGION DU CENTRE ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

DELEGATIONS DEPARTEMENTALES	NOMBRE EN POSTE	BESOIN
DRES/CE	17	
HAUTE SANAGA	12	10
LEKIE	30	
MBAM ET INOUBOU	13	
MBAM ET KIM	04	
MEFOU ET AFAMBA	52	
MEFOU ET AKONO	31	09
MFOUNDI	255	
NYONG ET KELLE	01	
NYONG ET MFOUMOU	12	08
NYONG ET SO'O	22	
TOTAL	449	27

.....
.....
.....

- f) Votre choix après la classe de 3^{ème} vous satisfait-il ?
Oui Non
- g) Avez-vous déjà redoublé depuis la 3^{ème} ?
Oui Non
- h) Si oui, combien de fois ?
- i) Comment trouvez-vous vos matières de base ?
Difficiles Faciles Indécis (NSP)
- j) Comment jugez-vous vos notes dans ces matières ?
Bonnes Moyennes Mauvaises
- k) Est-il évident pour vous de trouver un lien entre votre série et votre avenir professionnel?
Difficile Facile Indécis (NSP)

Fait à Yaoundé le 29 Avril 2016

MERCI.